

# CHOSSES LUES

**addap 13**

*revue de presse*

**Février 2008**

**PREVENTION SPECIALISEE**

*Eduquer dans la rue*

SOCIETE

TRAVAIL SOCIAL

LEGISLATION

EMPLOI

LOGEMENT

SANTE

SCOLARITE

BIBLIO

BREVES

COUP DE COEUR

*Dans notre dernier numéro nous annonçons pour celui-ci précisions et chiffrages du Plan Banlieues : c'est, avouons-le, un peu différent. Des annonces, certes avec objectifs quantitatifs mais quasiment jamais de chiffrages et des réflexions annoncées là où les acteurs de terrain auraient aimé des décisions (la réforme de la dotation urbaine de solidarité en est un exemple) : vous verrez que les réactions se ressentent de ce qui est vécu comme du flou. Raison de plus pour ne pas se priver pas de l'entretien avec M. Dubet, qui se demande pourquoi on n'arrive pas justement à changer des méthodes ne donnant pas les résultats escomptés. Des piste de réflexion très intéressantes.*

En revanche la loi sur la prévention de la délinquance, elle, se concrétise toujours un peu plus : le décret relatif à la connaissance par le maire de l'absentéisme scolaire vient de sortir... au moment même où vont démarrer des mandats municipaux renouvelés.

C'est là dans cet espace entre une impression de non aboutissement et la mise en place de règles dont les intervenants majoritairement ne voulaient pas, que le CNLAPS s'adresse aux nouveaux élus pour rappeler les enjeux de la prévention spécialisée et ce qui lui apparaît comme des priorités : c'est à lire bien sûr.

Lisez dans le dossier *Handicap* le bel entretien « ni pauvre ni soumis ». Remarquable de dignité dans sa demande d'existence et non pas d'assistance. A retenir.

Cette question de la dignité nous amène à la précarité et au chantier du RSA. Prenez connaissance du livre vert disponible sur Internet auquel vous pouvez contribuer (« annonces »). Et à tant faire, attardez-vous un peu sur la diminution des contrats aidés (*Emploi*)...

Nous avons consacré une large place aux parents. Travailler avec eux, comment, pourquoi, dans quel environnement... avec des éléments de réponse aussi en *Bibliographie*. Parce que c'est revenu dans nos lectures et que nous ne croyons guère aux hasards...

Si on vous dit « logement », peut-être ressentirez-vous une manière de lassitude ... compréhensible. Combattez-la : un dossier sur l'application du DALO juxtapose des points de vue et notamment ceux d'un représentant de l'USH et d'un chargé de mission du ministère. Instructif. Et puis un bilan de la loi SRU... et des décisions que l'on ne peut ignorer.

Bien sûr nous traitons de la gratification des stages de plus de trois mois : vous en avez forcément entendu parler et cette « bonne » mesure, en l'état, soulève de multiples inquiétudes. Vous trouverez des points de vue qui en donnent la mesure et un état de la réglementation.

Il y a d'autres choses... et tout nous paraît intéressant c'est l'espace qui nous manque ici. Alors une bonne lecture à vous.. et à bientôt

*Bonne lecture et à bientôt.*



addap13 est une association de Prévention Spécialisée conventionnée avec le Conseil Général des Bouches du Rhône

\*Contact : [gnrevue@connaovo@addap13.org](mailto:gnrevue@connaovo@addap13.org)

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PREVENTION

2, Boulevard Gustave Ganay - 13009 - MARSEILLE

Téléphone 04 91 71 80 00 / Télécopie 04 91 71 29 27 / Courriel : [addap13@addap13.org](mailto:addap13@addap13.org)



Annonces – Flashes ..... p 04  
 Plan banlieues : éléments, réactions et un entretien avec M. Dubet ..... p 04  
 La disparition de M. Bonnemaïson ..... p 06  
 L'aide sociale des départements encore en hausse de 6,8 % en 2006 ..... p 06  
 Association des départements de France : groupe de travail sur les statistiques ..... p 06  
 Pauvreté, précarité, exclusion, discriminations : nos éléments ..... p 06  
 La commission « Attali » pour relancer la croissance ..... p 07  
 Le rapport 2007 du médiateur de la République ..... p 08  
 Nouvelles en provenance et autour de la chancellerie ..... p 08  
 Dossier Etrangers ..... p 09



Loi prévention de la délinquance : un décret d'application et une circulaire ..... p 09  
 Attentes du CNLAPS vis-à-vis des futurs élus locaux ..... p 10  
 Le cadeau empoisonné de la gratification des stagiaires + points de vue ..... p 10  
 Quelle action avec les familles ? Quel discours sur les parents ? ..... p 10  
 Vers une charte de la prévention précoce ? ..... p 11  
 Traite des êtres humains : dépasser le statut de victimes... ..... p 11  
 « Perdre » son temps à en donner ..... p 12  
 Médiation sociale : une utilité démontrée, une reconnaissance encore à acquérir ..... p 12  
 « Un laboratoire pour développer la recherche pluridisciplinaire sur le travail social » ..... p 12  
 De l'intérêt des sciences et techniques de gestion... ..... p 13  
 Formations sociales : « sous les auspices de Condorcet » ..... p 13  
 Dossier signalétique : expériences, points de vue, éléments repérés ..... p 13  
 Eléments sur le handicap ..... p 14



Notre choix parmi les textes ..... p.15



Chômage : informations du mois ..... p 15  
 Informations du mois ..... p 16  
 Dossier Minima Sociaux ..... p 17



Droit au logement opposable : 3 points de vue et autres éléments ..... p 17  
 Logement / Hébergement : décisions, réactions ..... p 18  
 Les éléments du mois ..... p 18



Modifications apportées aux conditions d'attribution de la CMU-C et autres éléments p 19  
 Un plan en faveur de la santé des jeunes ..... p 19



ASH des 15 – 22 et 29 février 2008 ..... p 20



ASH du 1° février 2008 ..... p 21  
 ASH du 08 février 2008 ..... p 21  
 ASH du 15 février 2008 ..... p 21  
 ASH du 22 février 2008 ..... p 21





## Annonces - Flashes

ASH – 15-22/02/08 – 08 057

Le Monde – 04/03/08 – 08 057



*Nous reviendrons sur le RSA et le livre vert mais il paraissait important d'avoir l'info au plus vite. Et vous n'alliez pas échapper au microcrédit quand même... et puis voyez, lisez.*

### Le RSA ouvert au débat public

Un livre vert de 63 pages rendu public le 2 mars

[www.livrevert-rsa.gouv.fr](http://www.livrevert-rsa.gouv.fr)

Le document propose plusieurs scénarios et explore les moyens d'éviter des effets pervers.

Chacun peut faire valoir sa position en envoyant sa contribution avant le 1<sup>er</sup> mai.

[livre-vert@pm.gouv.fr](mailto:livre-vert@pm.gouv.fr) ou bien par courrier

HCSA – 59, Av. de Ségur – 75007 Paris

**Haut Commissariat : « l'ensemble des contributions feront l'objet d'une synthèse et seront prises en compte dans les recommandations finales »**

Le projet pourrait être présenté à l'automne 08 au Parlement

M. Hirsch

Un « mini-Grenelle du microcrédit »

Organisé au printemps dans le cadre du Grenelle de l'insertion.

**Microcrédit social** : instauré par le plan cohésion sociale (2005) ; « marginal en termes quantitatifs »

**2 500 opérations** engagées depuis sa création

**Microcrédit professionnel** : « dynamique lancée (...) mais il faut la conforter. »

A permis de créer **10 743 emplois** en 2006.

La Caisse des dépôts devra faire des propositions.

L'idée est d'en faire un outil pour faciliter le retour à l'emploi ; faire une place à l'accompagnement (du projet en amont et du remboursement en aval)

**« Diversifier les approches et offrir à de nouveaux acteurs – CG en particulier – l'opportunité de s'investir »**

**Mme Boutin lance la campagne 2008 d'éducation à la nutrition.** Déblocage de 900 000 € sur 2 ans par l'Inpes pour renforcer le programme « alimentation et insertion » lancé en 03

Formations intervenants de l'aide alimentaire, outils pédagogiques à diffuser dans les assocs.

**Mme Bachelot annonce nouvelles mesures en matière de nutrition et de prévention obésité**

**Cadre du PNNS 06-10** : résultats encourageants mais insuffisants et fragiles du plan 01-05

Quand les contraintes financières sont majeures, info ou

éducation ne suffisent pas.

**15,3 millions pour 2008** : poursuite actions + nouveaux projets, formation par ex.

**En 2008 sera installé l'Observatoire de la qualité alimentaire** : suivre l'évolution de l'offre, sur les plans nutritionnel et socio-économique

## Plan banlieues : éléments, réactions et un entretien avec M. Dubet

Le Monde – 11-22/02/08 – 08 056

ASH – 15-22/02/08 – 08 056



*Des grimaces pour le plan lui-même ; une certaine impression de flou qui se retrouve en miroir jusque dans les réactions. En revanche l'entretien avec M. Dubet est tout à fait passionnant. Parce qu'il va aux fondamentaux du relatif « échec » de la politique de la ville et par là-même donne des perspectives... qui bien que paraissant lointaines, n'alimentent pas moins la réflexion.*

Banlieues : éducation, formation et emploi au cœur d'un plan au financement imprécis

Propositions « pour réinventer la ville »

### Emploi

**Jeunes sans emploi ou sans qualification** vivant dans les quartiers sensibles : en accompagner plus de 100 000 vers l'emploi sur 3 ans

**Contrat d'autonomie** passé entre les jeunes qui le voudront et un organisme de placement : leur apprendre « **les codes nécessaires à l'insertion dans l'entreprise** ».

Pour jeunes moins de 26 ans sans emploi, habitant dans quartiers sensibles, inscrits ou non ANPE/ML.

**Au moins un tiers des jeunes** pris en charge devront être sans aucune qualification.

Appel d'offres Etat pour choisir « les meilleurs entreprises ou organismes spécialisés dans l'insertion pro »

**De quelques semaines à quelques mois.** Le jeune s'engagera à suivre actions formation et à respecter un certain nb de clauses (assiduité...) et l'opérateur à mettre en place un accompagnement individualisé et mobiliser des moyens en vue insertion.

A l'issue de cette période « tous les efforts seront faits » pour un **placement en « emploi durable, contrat d'apprentissage ou formation vraiment qualifiante »** + suivi par l'opérateur pendant 6 mois

**« Ceux qui sont prêts à faire quelque chose pour eux-mêmes, l'Etat les aidera. Ceux qui ne veulent rien faire, l'Etat ne fera rien pour eux »**

**Expérimenté** dès juin auprès de 45 000 jeunes pour 3 ans dans 60 Dpts : généralisé si c'est probant

**Création d'entreprises : réforme annoncée** « dans ces quartiers où les structures d'accompagnement sont aujourd'hui moins présentes ». Là aussi sélection de ces professionnels

**Accompagner 20 000 créateurs d'entreprise** habitant dans les quartiers sensibles sur 4 ans.

**Appel aux entreprises** : qu'elles se mobilisent pour l'emploi des jeunes des quartiers.

**Mme Lagarde** : 30 grandes « ont fait connaître leur accord » ; doivent signer « engagement national » qui devrait porter sur plus de **7 000 emplois** en 08

Education

**S'appuyer sur les Ecoles de la 2<sup>e</sup> chance** : pour les 18/26 ans ayant décroché du système scolaire

Accueillent aujourd'hui 4 000 jeunes (24 Dpts)

Souhait de les généraliser sur tout le territoire et notamment

dans les quartiers les plus difficiles.

**Objectif : 15 000 à 20 00 jeunes accueillis en 2012**

**Pour saisir la 1<sup>o</sup> chance : « 4 000 nouvelles places d'internat réussite éducative créées d'ici 3 ans »**

**Actuellement 680 lycéens et collégiens** dans ce type de structure (fragilisés par leur environnement)

« **Casser les ghettos scolaires** » : expérimenter (3 ans) en CM1 / CM2 la scolarisation dans des établissements d'autres quartiers, (transports scolaires organisés ce qu'on appelle le « busing »).

N'hésiterait pas à **fermer les collèges les plus dégradés pour « casser les ghettos »**

**Création de 30 « sites d'excellence »** en collèges et lycées des quartiers prioritaires (dont 6 lycées pro). Jumelés avec établissements ou entreprises de renom : « classes d'élite » avec meilleurs élèves de chaque niveau et encadrement renforcé + **Banque de stages**

**Précisions de M. Darcos**

« **Il faut aller vite** » : 200 millions pour 08/09

**Proposer accompagnement scolaire** (5 311 écoles éducation prioritaire) en 10/ 2008 (après 16 h)

**Casser les ghettos** : 50 communes volontaires expérimenteront le « busing » (élèves CM1-CM2) et

**destruction / reconstruction** 20 collèges dégradés

**Internats réussite éducative** : 700 places sup à la rentrée 08 (pour 7 000 places d'ici 5 ans)

**Fonds spécifique** : financer dans les banlieues 50 classes d'enseignement privé (d'ici 09/ 2008)

**30 « sites d'excellence »** dans ces quartiers à la rentrée 2008 : section internationale ou excellence artistique ou un lycée des métiers

**Une « banque de stages »** par académie pour les élèves du CAP au BTS (**rentrée 2009**)

**Développer écoles de la 2<sup>o</sup> chance** : 1 000 élèves sup chaque année pour 10 000 dans deux ans

Mesures diverses

**Désenclaver les quartiers sensibles** : l'Etat promet 500 millions pour aider les collectivités à construire voies de bus et de tramways

**Répartition dotations aux collectivités locales** : le 1<sup>o</sup> Ministre et la ministre de l'Intérieur réfléchiront sur ce sujet. « **Projet de réforme** » d'ici à l'été

**Associations** : l'Etat s'engagera systématiquement sur plusieurs années. « **Véritable dialogue** sur leurs résultats (...) relations simplifiées »

**Mme Amara déclare** : 80 % des assoc financées au titre politique ville bénéficieront de conventions pluriannuelles d'ici à 3 ans et 30 % en 2008 Aujourd'hui concerne moins de 10 %

**Services de l'Etat et quartiers sensibles** : les ministres responsables de politiques touchant la vie des habitants de ces quartiers lui présenteront « **un programme sur 3 ans de mobilisation de leurs services sur les quartiers vraiment en difficulté** » en vue « d'une réduction des écarts entre ces quartiers et l'ensemble du territoire »

**Implantation dans quartiers en difficulté d'un représentant de l'Etat à temps plein** : d'ici au 01/09/08. Autorité sur services Etat pour mise en œuvre objectifs nationaux et travail en commun

**Postes de fonctionnaires restés vacants dans ces quartiers** : M. Woerth doit faire des propositions pour inciter « les agents les plus expérimentés et les plus motivés » à s'y porter candidats

**Sécurité** : déploiement de **4 000 policiers en 3 ans**, dont les 200 « unités territoriales de quartiers » annoncées par la ministre d'intérieur (n° 01/08)

**En outre des habitants** seront impliqués dans la sécurité de leur quartier : recrutement de « **volontaires citoyens de la police nationale** »

Le « plan banlieues » fraîchement accueilli

Pour beaucoup des acteurs impliqués : des déclarations d'intention mais ni budget, ni méthode

**Pas de réforme structurelle** : qui aurait mobilisé toutes les politiques publiques comme le souhaitait l'Inter-réseaux des professionnels DSU

**Réforme dotation solidarité urbaine** (demandée par Assoc maires ville et banlieue & Conseil national villes) : renvoyée à discussions ultérieures

**Services publics dans quartiers en difficulté** : la Confédération nationale du logement est sceptique « **réduction du nb de fonctionnaires planifiée** » et appelle « à une vision globale des quartiers »

**Mesures en faveur réussite scolaire** : secrétaire FSU dénonce « **un renoncement à lutter véritablement contre les inégalités sociales, territoriales, au profit d'une égalité des chances à destination des individus qui le méritent** »

**Volet emploi** : Pdte assoc ML s'inquiète de la volonté d'associer les « entreprises spécialisées dans l'insertion pro » au futur contrat d'autonomie ;

« **soit on renforce les services publics existants, soit on s'adresse au privé** » Et l'articulation ?

**Place des assoc** : la CPCA prend acte de la volonté de clarifier les relations contractuelles mais s'inquiète quand M. Sarkozy déclare : « les efforts de la collectivité doivent aller aux quartiers et non en priorité au fonctionnement des assoc » **dichotomie entre activité et structure.**

Elle demande la participation de toutes les parties (Etat / Collectivités / Assoc) à un **comité de suivi national** : définition collective objectifs et moyens

**Inter-réseaux DSU & Assoc Amadeus** : rappellent que la politique de la ville représente seulement « **0,037 % du budget national** » et que « **la prise en compte particulière de chaque territoire ne s'oppose pas à l'aide et au suivi individualisé des populations mais qu'elle est complémentaire** »

**Villes et banlieues de France** : salue des avancées, la mobilisation des « grands » ministères par ex et la nécessité reconstruite d'une solidarité en faveur des communes pauvres. **A faire avant fin 2009....**

**AFEV** : critique mesures pour élèves « méritants » et ceux qui sont sortis du système. Il faut intervenir « **bien en amont, sur l'ensemble du parcours** »

*Un entretien avec M. Dubet, sociologue*

« **Un décret de bonne volonté ne suffira pas !** »

C'est bien que l'on s'intéresse aux banlieues : restauration police proximité, etc..

Mais le plan m'inspire scepticisme et lassitude : il n'y a pas de rupture, « **on s'apprête à refaire ce que l'on fait depuis 30 ans** »

Alors que les **mesures mises en place ont été décevantes** : « **elles se sont heurtées au fonctionnement des institutions** »

**Les dispositifs scolaires par ex ne réforment pas l'école**, il lui sont associés, moyens sup. etc.

**Le problème de fond, c'est la ville elle-même.** Les mécanismes qui creusent les écarts entre communes riches et pauvres ne sont pas réfrénés, ni ceux qui empêchent la mixité sociale.

« **On s'est arrêté d'agir lorsque l'on s'est heurté au noyau dur des systèmes et des fonctionnements institutionnels** »

*Certains parlent d'assistanat et d'abandon en évoquant la politique de la ville. Justifié ?*

« **On peut être indulgent à l'égard de tous les ministres de la Ville qui se sont succédé !** » : on leur a renvoyé que Justice, Transports, Education... n'étaient pas de leur ressort.

« **Elle n'intervient qu'à la marge des grands mécanismes sociaux qui fabriquent de l'exclusion.** » empilement dispositifs sans réforme

Dans certains quartiers les gens vivent de revenus sociaux auxquels ils n'arrivent pas à échapper : ils ne peuvent s'en satisfaire. Alors, oui abandon.

« **Le problème c'est que construire une politique publique globale en faveur des quartiers n'a jamais été une priorité** » Faible pourcentage de population « qui pèse peu dans l'électorat »

*Ne faut-il pas améliorer la vie dans les quartiers plutôt que proposer aux plus méritants d'en sortir ?*

Compliqué. **Donner la chance de s'éloigner est une solution...** qui contribue à renforcer inégalités.

« Il y a 40 ans, les cités étaient vivables car les gens étaient de passage (...) on peut à la fois améliorer la qualité de vie des quartiers tout en considérant que leurs habitants n'ont pas à y être enfermés, »

*Les habitants ne souffrent-ils pas aussi d'un manque de reconnaissance politique ?*

« Ils sont réduits à l'état de problème sociaux (...) sans un regard nuancé par certaines réussites locales »

Résultat d'une construction conjointe médias / politiques mais aussi assocs (légitimer leur travail).

Tout le monde parle à la place des habitants.

DREES- E & R n°622 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

## Association des départements de France : groupe de travail sur les statistiques

ASH – 29/02/08 – 08 067



*C'est une initiative sans doute indispensable (s'enchaîne bien avec l'article précédent) mais de longue haleine. A suivre donc.*

## La disparition de M. Bonnemaison

Le Monde – 05/02/08 – 08 046

ASH – 08/02/08 – 08 046



*Quelques repères biographiques de quelqu'un dont le nom revient régulièrement... quand on parle des banlieues justement.*

Décédé le 30 janvier 08 à 77 ans. Considéré comme un des pères de la prévention de la délinquance.

En 1982, Pdt de la commission des maires pour la sécurité et auteur du rapport « **Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité** »

64 propositions pour prévenir « la montée du sentiment d'insécurité »

« **Il faut apprécier tous les aspects [ du pb de la sécurité ] (...) et intervenir simultanément sur toutes les causes** »

Préconise coopération Etat /collectivités territoriales en matière de prévention, en s'appuyant sur le tissu associatif. Préfigure la création du **Conseil national de prévention de la délinquance** dont il a été vice-Pdt de 83 à 87, ainsi que des CDPD et CCPD

A été vice-Pdt Conseil national villes et Pdt Forums français et européen pour sécurité urbaine

En 1989, auteur du rapport « La modernisation du service pénitentiaire » : prône désengorgement des prisons par le développement du milieu ouvert

En 2005, réclame « **Grenelle villes de France** »

## L'aide sociale des départements encore en hausse de 6,8 % en 2006

ASH – 08/02/08 – 08 047



*Gageons donc que nous en reparlerons...*

**Dépense nette de 24,8 milliards, le poste représente 62 % des dépenses de fonctionnement**

Solde après apport de l'Etat = 18,7 milliards

1. **Aide aux personnes âgées** : + 6 %, solde net de 4 milliards

2. **RMI** : + 5 %, solde net de 1,8 milliard, soit une augmentation de 16 % alors que cette charge devait être compensée par l'Etat

3. **ASE** : 5,4 milliards de dépenses nettes (entièrement à charge des Dpts), + de 2 %

4. **Personnes handicapées** : 3,9 milliards (+ 10%) mais solde net de - 3 % (CNSA)

Evolution différentes selon Dpts. Causes exogènes (démographie, économie...) ou liées aux politiques de chaque collectivité

Pour mieux rendre compte des réalités sociales et mettre de la cohérence dans les données existantes

M. Mareshal, le responsable du groupe

Il y a beaucoup à faire pour avoir un système d'info utile au pilotage des politiques publiques. Grande production de données sociales mais la culture en matière de stat est trop faible.

*Quel est l'enjeu de stats départementales ?*

Mieux évaluer les politiques sociales. Par ex RMI (au-delà des chiffres, le pourquoi et le comment des entrées et sorties), impact des chantiers d'insertion..

*Pas de risque d'effets de concurrence entre Dpts ?*

Plutôt une émulation. Les Dpts sont demandeurs de ce type d'outils (enquête au sein de l'ADF).

*Et les stats produites par l'Etat ?*

Pas de concurrence mais conventions de production et mise à disposition. **Avoir des infos communes** serait utile pour négocier (transferts financiers...)

L'Etat a intérêt à avoir infos fiables et homogènes

*Comment définir indicateurs communs à l'Etat et aux collectivités ?*

Praticiens, directions et statisticiens doivent se rencontrer pour identifier et résoudre les pbs de définition ; idem pour les disparités de calcul. Des expériences existent déjà avec l'Insee

*Quid des nombreux observatoires dans les Dpts ?*

Prouve une prise de conscience des besoins, mais parfois les données recueillies sont dispos ailleurs.

Il faut surtout harmoniser les systèmes.

*Et la question des moyens pour votre démarche ?*

Bien sur mais déjà possibilité de travail en réseau (ADF) et répartir les chantiers entre Dpts.

## Pauvreté, précarité, exclusion, discriminations : nos éléments

ASH – 01-08-15-22-29 /02/08 – 08 038

Le Monde – 07/02/08 – 08 038



*Le livret A bien sûr : on apprend beaucoup c'est à lire. De même pour les propositions de la commission Quinet : peut paraître un peu technique mais vaut l'attention que l'on y consacrer.*

*Quant à la discrimination, la route est encore longue*

**Mobilisation pour la sauvegarde du Livret A**

« **Pas touche au Livret A !** » : campagne lancée par un collectif: FSU, syndicats, DAL, AC !..

USH, CE, Uniopss.... s'intéresse à « **l'accessibilité du réseau bancaire à certaines catégories** »

**Rappel** : le 1° Ministre a annoncé que le Livret A (réservé à

Banque postale et Caisses d'Épargne) serait étendu à toutes les banques au 1<sup>o</sup> semestre 08

**Mais il remplit une mission de service public** reconnue par Bruxelles : participer lutte contre exclusion bancaire. Compte courant, gratuit, sans condition de ressources, retrait et dépôt min 1,50 €

50% minima sociaux versés sur livret A ; personnes avec titre de séjour provisoire peuvent en ouvrir un.

« **Sur 21 millions de Livrets A à la Poste, 12 millions ont un encours inférieur à 150 €** »....

Mission **financée** avec bénéfiques des encours livrets les mieux remplis. Cette péréquation disparaîtra : **les gros clients iront vers d'autres organismes**

Le rapport Camdessus propose aussi le relèvement du seuil de retrait à 10 € ... quid de la fonction « porte-monnaie » et quelle banque acceptera de garder les papiers des SDF comme le fait la Poste ?

Le droit au compte bancaire actuel n'est pas assez satisfaisant pour se substituer à cette mission.

Projet controversé d'un

« Livret A d'accessibilité bancaire »

**Mme Lagarde** : les Livrets A ouverts après la réforme (fin 08) n'auront plus les « **attributs d'un compte courant** »

**L'accessibilité bancaire** reposerait sur deux dispositifs : le « **droit au compte** » qui pourrait être amélioré et un « **livret A d'accessibilité bancaire** » distribué uniquement par la Banque postale (serait rémunérée) pour « les personnes qui connaissent des difficultés d'insertion ».

Une consultation serait engagée avec M. Hirsch

**DAL & LDH** : moins souple, stigmatisant ; fait perdre l'égalité de traitement actuelle.

**UNSA-Postes** : quels critères, quel suivi ?...

**La Banque postale** risque de devenir la « banque des pauvres » alors que **toutes les banques** ont une obligation légale de service de banque universelle

**Et les exclus des zones rurales** où des bureaux de pote ferment ?.....

**Les maires sondés sur l'exclusion par le Secours catholique** Enquête Sofres, c/ 400 élus

**11 %** considèrent nbse les personnes en situation d'exclusion dans leur commune (5 % en 2001)

**81 %** se déclarent favorable à la construction de logements sociaux sur leur commune et **85 %** à la construction de centres d'hébergement

**31 %** se déclarent prêts à héberger les gens du voyage sur le territoire de leur commune

[www.secours-catholique.asso.fr/communiqu\\_1483.htm](http://www.secours-catholique.asso.fr/communiqu_1483.htm)

**La commission Quinet recommande de nouveaux indicateurs de pouvoir d'achat**

Pour sortir du décalage entre mesure officielle du pouvoir d'achat et ressenti des ménages

**Recommande publication annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation.**

Pour comprendre : évolutions 2006 par ex

Population + 0,6 % ; nb de ménages + 1,6 % ; nb unités consommation + 0,9 % ; **pouvoir d'achat + 2,3 % pour l'ensemble des ménages mais + 1,4% par unité de consommation**

L'unité consommation est dégressive par ménage : 1<sup>o</sup> adulte = 1 part, + 14 ans = 0,5 et les - 14 = 0,9 %

**Evaluation disparités niveaux de vie** : l'Insee devrait donner composantes du revenu et de la consommation par catégorie socio-pro, tailles des familles, etc. et publication annuelle

**Indicateur dépenses pré engagées** (loyer, télécom, assurances...); demande à l'Insee de publier **un indice du prix logements neufs et un indicateur de revenu libéré** (revenu disponible après dépenses pré engagés et remboursements d'emprunts)

**Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a un site Internet.**

[www.cnle.gouv.fr](http://www.cnle.gouv.fr)

A terme, toute l'actualité de l'instance, avis...

**A noter** qu'il appuie la démarche d'ATD pour « **faire reconnaître la grande pauvreté comme une violation des droits fondamentaux** »

**Inscription sur les listes électorales : entre autres les personnes sans domicile fixe**

Arrêté du 19/12/07, J.O. du 23/12/07

Doivent produire **attestation d'élection domicile** établissant leur lien depuis au moins 6 mois avec CCAS ou organisme agréée de la commune

**Voir dans dossier Handicap un entretien sur la campagne « ni pauvre, ni soumis » (travail social)**

## Discriminations

**La CNCNDH dénonce à son tour la situation des Roms et des gens du voyage en France**

**Gens du voyage** : ≈ 400 000 personnes en France, cultures diverses, majoritairement français.

Recoupe le rapport de la HALDE (voir n° janvier)

Inégalité issue de l'application ou la non-application de textes législatifs ...: difficultés pour circuler, voter, scolariser, stationner

**Roms** : étrangers, ≈ 10 000 en France, sédentaires fuyant pbs économiques et discriminations dans leurs pays d'origine. S'inquiète de l'application de la notion de « pays sûrs » à leur rencontre.

**Priorité globales** : s'occuper logement et santé.

**Demande que l'AME soit accessible** dès le 1<sup>o</sup> jour de présence et pas après 3 mois : « **aberration** »

Etude dispo sur [www.cncndh.fr](http://www.cncndh.fr)

**Discriminations à l'embauche fondées sur origine à l'encontre jeunes Français(es) peu qualifié(e)s**

S'exercent dès la première prise de contact et peuvent être masquées par une mise en attente.

Plus fréquent vis-à-vis des hommes que des femmes

DARES – 1<sup>o</sup> Infos 06.3 – [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

Europe

\* **La « task force » sur la cohésion sociale du Conseil de l'Europe appelle les Etats membres à rénover leurs politiques sociales**

La plupart des Etats membres placent la politique de protection sociale au centre de la cohésion sociale : **suggère que les politiques d'emploi, santé, éducation et logement soient recentrées**

\* **Discriminations dans l'emploi : la France de nouveau rappelée à l'ordre pour non-respect de la législation européenne.**

Communiqué IP/08/155 & MEMO 08/68 - 31/01/08

**Directive 29/06/2000** pas entièrement transposée : On a 2 mois pour le faire : le conseil des ministres a examiné un projet de loi en ce sens en décembre 07.

## La commission « Attali » pour relancer la croissance

ASH – 18/01 & 01-08-22/02/08 – 08 042



*Bien sûr nous ne donnons ici qu'un aperçu très « ciblé » d'un ensemble qui s'est pourtant présenté lui-même comme cohérent ; à voir sur Internet...*

Emploi des jeunes

**Le taux de chômage des jeunes peut être divisé par 3 d'ici à 2012** : étendre le modèle de l'alternance à tous les niveaux formation, développer les formations professionnalisantes à l'université, revaloriser rémunération apprentis, relever taxe

d'apprentissage (réservée à la formation par alternance)

Sécurisation des parcours professionnels

Attacher le DIF au salarié, et accompagner la recherche d'emploi considérée « comme activité rémunérée » : indemnités généreuses et plafonnées, accompagnement renforcé

**Système bonus/malus** : encourager entreprises à engager jeunes et chômeurs.

Logement

**Faciliter la mobilité dans le logement social** : créer bourse sur Internet (recenser logements vacant et disponibles pour un échange - niveau national)

**Équilibrer apports propriétaires / locataires** : raccourcir délais encadrant le régime expulsions mais réduire dépôt de garantie à 1 mois loyer, etc.

A retenir entre autres

**Réduire** de 3 points cotisations sociales salariales, **relever** de 0,6 point la CSG et de 1,2 point la TVA

**Conditionner** prestations familiales aux revenus ménages : plus redistributif, économie 2 milliards

**Service civique hebdomadaire** au collège : « éveiller les élèves au travail associatif »

**Favoriser la venue de travailleurs étrangers** : peut être « un puissant facteur de croissance »

Dispo sur [www.liberationdelacroissance.fr](http://www.liberationdelacroissance.fr)

**M. Sarkozy** : s'est dit « d'accord pour l'essentiel » avec les réformes préconisées. Mais a repoussé d'emblée la suppression des Dpts.

**Un séminaire gouvernemental** convoqué le 01/02 « pour lancer et coordonner les priorités »

**ADF** : demande en quoi suppression Dpts libérerait la croissance. « Agacés » : pas été auditionnés

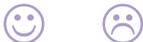
**UNAF** : juge « inacceptable » de lier prestations familiales aux revenus. Renoncer à leur universalité changerait la nature du système. Reçue par M. Sarkozy qui affirme « la nécessité d'une politique familiale distincte d'une politique sociale » (19/02)

**A noter** : à partir de mai 08 majoration unique à 14 ans (au lieu de 2, à 11 & 16) ; avis défavorable CNAF

---

## Le rapport 2007 du médiateur de la République

ASH – 22/02/08 – 08 063



*Toujours intéressant... et + sur Internet !!*

**Plus 3,6 % d'affaires transmises en 07. 83 % de médiations réussies.**

Un meilleur accès au droit pour les détenus

**Permanences d'accès au droit** dans les prisons depuis 2005 : amélioration dans 35 établissements

**Taux de réussite** interventions des délégués du médiateur : entre 60 et 70 %

Mais la présence d'un point d'accès au droit (PAD) n'est effective que dans moins de 50 % des prisons

Difficultés de mise en œuvre de la loi handicap

**Présence de délégués** du médiateurs dans les MDPH : « incomplète et parfois inexistante »

« **Complexité** des textes et procédures »

**Manque de dialogue** entre MDPH et EN

**Mises à niveau** nécessaires pour que fonctionnent bien les tribunaux du contentieux de l'incapacité

Victimes de violences conjugales

**Incohérences** : mesure d'éviction du conjoint violente possible uniquement si le couple est marié... Sinon il faut passer par le pénal...

Suggère de « **recentrer le droit du couple autour d'un minimum de règles communes** »

[www.mediateur-republique.fr](http://www.mediateur-republique.fr)

## Nouvelles en provenance et autour de la chancellerie

ASH – 01-08-15-22-29/02/08 – 08 045

Le Monde – 12-13-27/02/08 – 08 045



*Le Syndicat de la Magistrature s'engage très fort, et notamment sur la justice des mineurs. Prenez-en connaissance. Quant à la rétention de sûreté, un rappel de ce qui a été martelé, aide-mémoire.*

**Suicide d'un adolescent à l'EPM de Meyzieu**

Au 04/02, **167 mineurs** en EPM (et 584 en quartiers pour mineurs)

**Syndicat Magistrature** : demande un **moratoire** sur la mise en service de ces nouvelles structures

**Réclame que « soient remis en cause les choix budgétaires faits ces dernières années en faveur de l'enfermement et exige une réorientation des crédits en faveur des mesures éducatives »**

Difficultés entre éducateurs et surveillants ; le **SNES-PJJ** dénonce les « activités permanentes » privant certains jeunes de temps de repli nécessaires

**L'OIP dresse aux Nations unies le sombre tableau des prisons françaises**

Contribution à « l'examen périodique » (mai 08)

« **Surpopulation record** » : 11 948 détenus au 01/01/08 ; renforcement continu des dispositifs de sécurité au détriment de la mission de réinsertion ; soins en prison insuffisants, état dramatique de la psychiatrie – [www.oip.org](http://www.oip.org)

**L'ARESCJ au bord de la cessation de paiement** (Assoc réponses éducatives et sociales dans le champ judiciaire). Met en œuvre mesures alternatives aux poursuites et incarcération

**En 2007 déficit de + de 250 000 €** : généralisation comparaison immédiate, hausse nb d'incarcérations et réduction médiation pénale. Dénonce refus des pouvoirs publics de payer « le juste prix » (recours à « collaborateurs » ponctuels, moins chers)

**A noter** : depuis 29/01, le SM relaie une pétition de soutien aux mesures socio-judiciaires

---

**Adoption définitive par le Parlement de la loi relative à la rétention de sûreté et aux irresponsables pénaux le 7 février**

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/ta/ta0096.asp>

**Saisine du Conseil constitutionnel par les parlementaires socialistes**

**Syndicat magistrature** présente au Conseil des observations (25 organisations s'y associent)

« **Atteintes sans précédent portées par ce texte aux grands principes de notre droit** » : légalité délits et peines ; présomption d'innocence ; spécificité du droit des mineurs, non rétroactivité, atteinte au principe du procès équitable (personne jugée en son absence si irresponsabilité pénale)...

Le Conseil valide en partie la loi mais...

**Soumet son application** au fait que le condamné ait pu pendant sa peine « bénéficier de soins ou prise en charge destinés à atténuer sa dangerosité »

**Censure les dispositions** permettant d'appliquer la mesure aux personnes condamnées avant l'entrée en vigueur de la loi Application à partir de 2023...

**M. Sarkozy** sollicite l'avis du 1° Pdt de la Cour de cassation sur les moyens d'application immédiate

**LDH, SM, etc..** s'alarment d'une « atteinte à l'Etat de droit »

---

**Les conditions d'intervention du médecin coordonnateur chargé de suivre un condamné soumis à une injonction de soins sont fixées**

Arrêté du 24/01/08, J.O. di 29/01/08

Suite à loi contre récidive permettant d'imposer des injonctions de soins. Le JAP désigne un médecin qui pourra suivre 20 personnes en un an

## Dossier Etrangers

ASH – 01-08-15-22-29/02/08 – 08 041

Le Monde – 08-19/02/08 - 08 041



*La question des quotas est en route... et puis des tas d'infos, dont certaines pratiques : à parcourir*

**Rapport annuel de la Direction population et migrations (DPM)** (voir RVP janvier)

**Confirme tendances 06** du rapport au Parlement

**Poursuite diminution** de certains flux migratoires, notamment asile et regroupement familial

**Stabilité** nb de visas délivrés

**Augmentation** titres séjours au titre liens familiaux

**Progression** nb d'étrangers ayant quitté territoire (mesures d'éloignement ou aide au retour)

**La réflexion sur la mise en place de quotas d'immigration et la simplification du contentieux des étrangers est lancée**

Arrêté du 30/01/08 – J.O. du 07/02/08

« **Commission sur le cadre constitutionnel de la nouvelle politique d'immigration** », présidée par M. Mazeaud et installée le 07/02

Envisager **cadre juridique nécessaire** à la définition de quotas : **fixer le nb annuel** des migrants admis à séjourner en fonction des « besoins » et « capacités d'accueil » ; à l'intérieur de cette catégorie **quota par « différents composants »** (pro, étudiante, familiale) et possibilité de décliner ces quotas **selon les grandes régions de provenance des flux migratoires**.

Ne concerne ni demandeurs d'asile ni réfugiés politiques.

**Le Conseil constitutionnel** en 82 et 99 s'était prononcé contre l'idée de quotas par sexe et **jugé la notion même de quotas contraire au principe d'égalité**.

**Réfléchir aussi à une juridiction** unifiée voire spécialisée pour contentieux entrée, séjour....

**La liste des pays d'origine « sûrs » doit être révisée,**  
plaident les associations

**CFPDA** : écrit au Pdt de l'OFPPA (28/01)

**Conteste** encore une fois le principe de cette notion (2003) : « entraîne discrimination dans le traitement applicable » (délais, modalités, droits sociaux...)

**Conteste la pertinence** des 17 pays inscrit en 05/06

Commission recours a accordé en 06 un statut à **16,5 % des ressortissants de ces pays dont elle a examiné le dossier** (15,2 % pour autres pays)

**Le Conseil d'Etat enlève l'Albanie et le Niger de cette liste** (13/02/08 – n°295443)

Forum Réfugiés incite OFPPA à réexaminer la liste (Bosnie, Géorgie...) et la revisiter régulièrement

**Les services de la Poste aux demandeurs d'asile et réfugiés précisés par convention avec FTA**

**Retrait / envoi courrier ou colis** : un document officiel avec photo sans condition de validité

**Ouverture compte bancaire** : « document officiel probant » avec photo en cours de validité

A titre dérogatoire ouverture temporaire Livret A avec récépissé demande asile en cours validité

Voir <http://www.france-terre-asile.org/>

**Le droit du sol remis en cause à Mayotte ?**

**M. Estrosi** : envisage de retirer le droit de réclamer la

nationalité française aux enfants nés à Mayotte de parents en situation irrégulière. Le gvt réfléchit.

En 2005 une polémique déjà sur ce sujet.

**Le Quai d'Orsay lève les restrictions qu'il avait posées à l'enregistrement des PACS à l'étranger entre un ressortissant français et une personne de nationalité étrangère** (voir RVP 12/07)

Circ. du ministère du 19/01/08

**Éléments bibliographiques**

**Dossier Lien Social n 871 – 07/02/08 – pp.8-18**

Reprend chiffres, éléments du rapport de la Cimade, fichier Eloi ; un témoignage et un entretien (avec un ancien « retenu ») ; reportage au CRA du Mesnil-Amelot + quelques encarts réglementaires



**Loi prévention de la délinquance : un décret d'application et une circulaire**

ASH – 22/02/08 – 08 061



*On en a parlé, discuté. C'est maintenant chose faite... reste à voir qui l'applique et avec quels résultats. C'est donc à suivre.*

Décret n° 08-139, du 14/02/08, J.O. 15/02/08

**Un fichier** : peut permettre aux maires de **recenser** les enfants en âge scolaire de leur commune et « **recueillir infos** » concernant inscription et assiduité. **Repérer situations pouvant justifier une mesure à caractère social ou éducatif**

La même loi oblige les directeurs d'établissements à communiquer au maire **décisions d'exclusion et cas d'abandon de scolarité**. De même pour les organismes versant prestations : les allocataires

**Conservation des données** : pas au-delà de l'année scolaire des 16 ans de l'enfant (données c/ mesures disciplinaires pas au-delà de l'année scolaire).

Tout est effacé si l'enfant quitte la commune

**N'ont pas vocation à y figurer** : données relatives au suivi de mesures à caractère social ou éducatif, motifs d'absentéisme ou de mesures disciplinaires

**Accès** : élus « ayant reçu délégation du maire pour affaires scolaires ou sociales » et agents des services municipaux individuellement désignés

Droit d'accès et rectification mais pas de droit d'opposition

**Une circulaire de la chancellerie : clarifiant rôle et moyens d'actions de l'institution judiciaire**

CRIM-08-4/E5-06/02/2008-06/02 à paraître BOMJ

« **Le ministère public** vise davantage la prévention de la réitération et de la récidive que la prévention au sens

premier du terme » : **le rôle de la PJJ est important dans la prévention primaire**

**L'institution participe CLS, signe conventions Financements FIPD** : peuvent être mobilisés pour des postes de correspondants justice-ville (interface justice / collectivités locales), stages alternatifs....

---

## Attentes du CNLAPS vis-à-vis des futurs élus locaux

ASH – 07/03/08 – 070



*S'enchaîne « bien », si l'on ose dire, avec un plan banlieues qui a du mal à convaincre et le décret précédent.*

Les élections des 9 & 16 mars sont un enjeu majeur pour la prévention spécialisée, affirme le Comité

**Déplore l'absence de politique publique de soutien aux assoc de jeunesse, d'éducation populaire et d'action sociale**

Attend des élus locaux qu'ils s'engagent en ce sens

**Leur demande d'affirmer la primauté de l'éducation** dans les politiques publiques et notamment en directions des enfants, jeunes et familles des quartiers sensibles

**Rappelle l'importance du rôle de « passeur » des éducateurs**, immergés dans le milieu de vie des jeunes : peuvent leur permettre de trouver une place dans la société

Demande de développer « **la démocratie participative informelle des jeunes** » : expérimenter toutes les formes possibles de leur implication. Leur donner la parole... au-delà des formes institutionnalisées de participation

Autre priorité : **changer les rapports entre les jeunes et la police**. Seul moyen pour éviter qu'augmentent les violences urbaines et « d'aller droit dans le mur » au niveau de la construction identitaire des jeunes. **Réclame une action policière de proximité** et rappelle que la « prévention ne s'oppose pas à la répression »

**Revient sur la place du maire dans la coordination de l'action sociale** : elle est parfois confondue avec une gestion centralisée. Met en garde contre les **risques de réduction de l'intervention sociale à un objectif sécuritaire**

Demande **d'encourager les actions partenariales mises en place par la prévention spécialisée avec les établissements scolaires** : permettent de « créer des communautés éducatives entre le dedans et le dehors »

---

## Le cadeau empoisonné de la gratification des stagiaires + points de vue

ASH – 8-22/02/08 – 08 060



*On se trouve obligés de mettre 2 grimaces pour une mesure qui n'a rien de choquant en soit mais qui, en l'état, est porteuse pour l'instant de plus de difficultés que de bienfaits... C'est à suivre.*

### Gratification des stages de plus de 3 mois

Décret n° 2008-96 du 31/01/08, J.O. 01/02/08

Les étudiants en travail social en bénéficient depuis le 01/02/08 et elle s'applique aux stages en cours ayant démarré avant cette date (Info Snasea).

Le ministère a tranché alors que l'on attendait des précisions de la DGAS et que des syndicats d'employeurs + Aforts...

avaient alerté sur cette question avant la parution du décret....

Mesure fondée socialement mais quid de son impact financier ? Charge sur comptes 08 « **non prévue et imposée par les pouvoirs publics** »... (Snasea)

**GNI** reçoit nbx courriers d'employeurs inquiets sur leur capacité d'accueil : les centres de formation pourront-ils continuer une alternance de qualité ? Pour DEASS & DEES stages de 6 mois... **Coût total 3° année ≈ 15 à 20 millions**

Egalement concernés les Cafdes, Caferuis, DEIS...

Les grosses assocs « pourront peut-être négocier » mais CHRS, urgence par ex. seront très pénalisés et ce sont des terrains de stage très intéressants ; idem pour toutes les structures petites et/ou atypiques.

**Pour la nouvelle campagne le Snasea conseille « la plus grande prudence »** et invite à saisir les autorités de tarification

**Aforts & GNI** invitent établissements de formation à alerter DDASS, CG et CR également concernés

**Obtenir des garanties est urgent.**

On attend aussi la position de la DGAS, l'Unifed doit écrire à M. Bertrand ; le GNI l'envisage aussi

---

### Les formations en travail social menacées ?

**Par M. Ott, Educateur et Formateur**

Tout n'est pas joué déjà des réticences se font sentir du côté des terrains de stage.

Pourtant la formation des ES repose sur l'alternance

**Stage** : pas seulement lieu de mise en pratique mais base du travail de réflexion

Les **grandes assocs** pourront peut-être négocier mais **quel intérêt** à accueillir des stagiaires si tout se complexifie ? Pour les petites structures ce sera impossible alors qu'y être stagiaire est important.

**La profession d'ES** : progression insuffisante du nb de places en centre de formation ; poids dans régression par rapport à l'ensemble du secteur ; est-il utile d'ajouter une difficulté ?... ou bien remaniera-t-on l'équilibre actuel, au profit de formations plus scolaires ou universitaires ?

[Laurent.ott@orange.fr](mailto:Laurent.ott@orange.fr)

---

### Bientôt quotas pour l'accueil des stagiaires ?

**Par M. Mananga, ES, juriste, enseignant IRTS 59**

Décision conforme au principe d'égalité mais...

Quid de **capacités d'accueil** déjà insuffisantes ?

Quid de l'**impact financier** ?

Un stage ES 3° année nécessiterait à 2 400 € : peu d'assocs pourraient en accueillir plusieurs...

Et si les pouvoirs publics les prennent en charge, dans quelle proportion le feront-ils ?

« **Les textes auraient dû être clairs en ce sens et les autorités de financement doivent mettre les moyens nécessaires** » « La réflexion est ouverte »

[f.mananga@infonie.fr](mailto:f.mananga@infonie.fr)

---

## Quelle action avec les familles ?

### Quel discours sur les parents ?

ASH – 08-22/02/08 – 08 052



*Fait suite en partie aux propos de Mme Boutin (01)*

*« Les travailleurs sociaux ont trop souvent fonctionné sur un mode tutélaire, leur rôle consistant à suppléer les carences du milieu familial. Ne pas déresponsabiliser, ne pas se substituer aux familles »*

*Développements sur ces questions. A lire et croiser bien sûr avec vos pratiques et infos. Il faut « écouter les spécialistes », peut-on lire*

à la fin... ce serait déjà bien en effet.

« Non pas 'responsabiliser' les familles  
mais les accompagner »

**Entretien avec Mme Breugnot (ONED)**

Les travailleurs sociaux ont investi le soutien à la parentalité. On le voit dans les nouveaux dispositifs protection enfance entre actions milieu ouvert et placement. Repérage et renforcement compétences.

*Mode tutélaire ?*

Suppléer sur un temps, si nécessaire mais action centrée sur le « faire avec ». Observer et chercher comment on peut améliorer

*Comment limiter les risque de normalisation ?*

Développer savoir-être et savoir-faire plus que connaissances. Fonction de « facilitateur » plutôt que d'expert + supervisions pour limiter ces risques

*Quelle conséquence sur l'intervention du discours sur parents responsables /parents coupables ?*

On y échappe en parlant « accompagnement » : à trop vouloir responsabiliser on stigmatise des gens souffrant par ailleurs d'une faible estime de soi

*Quelles sont les difficultés de ces actions ?*

**Il faut des outils** : affiner les critères d'orientation, « avoir une lecture plus objective des compétences familiales et (...) des implicites sur lesquels les professionnels travaillent »

Des réflexions sont engagées sur des référentiels mais on manque aussi de recherches-actions sur ces pratiques : qu'en est-il du long terme ?

**Les parents, responsables, victimes ou partenaires ?**

**Etude du parquet de Paris** : rien de caractérise les parents des mineurs les plus réitérants.

**Et s'il y a perte d'autorité, c'est valable pour tous les milieux.** (psychiatre pour ados hôpital)

Facteurs aggravants : « **impuissance objective** » (pauvreté...) et « **subjective** » qui en découle (découragement) « **il est impossible d'être un bon éducateur dans certaines circonstances** » (prof. criminologie de la jeunesse – Belgique)

**Mais il est faux de dire que les familles ne s'impliquent pas.** Etude de Marwan Mohammed. **La question de la supervision des parents n'est pas centrale. Ils ont besoin de légitimité.**

La délégitimation peut être **symbolique**, liée au statut social (et la façon dont la société les traite est déterminante) ou « **défiante** », liée à un lourd passif (un père violent par ex. est disqualifié).

**En cas de fortes ruptures sociales (chômage, décès...) peut s'opérer un transfert d'autorité de la famille vers les bandes.**

**Les parents ne sont pas les uniques acteurs de la socialisation** : école, société en général, qui valorise consommation et compétition...

**Le Centre d'analyse stratégique (CAS)** : parle de « **coproduction de l'insécurité** » ; responsabilités du voisinage, des assoc, des institutions...

Et pourtant depuis les années 80 (USA) émergent des dispositifs visant à responsabiliser les parents.

**En France particulièrement vrai depuis 2002**

**A noter** sur le site du CAS. « Note de cadrage » recense principales stratégies d'intervention auprès des familles [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Procureur TGI Paris** : empilement qui nuit à leur lisibilité et « **force est ce constater que tous ces textes restent lettre morte** ». Stages parentaux, contrat de responsabilité parentale (≈ 10 depuis 04)

**Préconisations fréquentes** ; mise en cohérence ; évaluation de l'existant ; prise en compte des spécialistes

A Ottawa M. Hastings, professeur de criminologie, préconise de **centrer le système pénal sur les jeunes les plus ancrés dans la délinquance**

[www.socialsciences.uottawa.ca/ipc/](http://www.socialsciences.uottawa.ca/ipc/)

Promouvoir une **responsabilité positive** et non culpabilisante, c'est-à-dire « **donner confiance aux parents**

**et ne pas marginaliser les enfants** ».

« Les textes internationaux vont dans ce sens et il faut veiller à ce que les législations nationales n'en décrochent pas » (Prof de droit Sorbonne)

**A noter** : « **Allo Parents bébé** » 0 800 00 34 56

[www.alloparentsbebe.org](http://www.alloparentsbebe.org)

Lancé par Enfance et partage : 1 mère sur 5 ne sait pas vers qui se tourner pour faire face aux comportements du nourrisson et ses propres sentiments. Ecoute, conseil, orientation.

**Voir aussi la Bibliographie**

## Vers une charte de la prévention précoce ?

ASH – 08/02/08 – 08 054



*S'enchaîne bien avec le précédent. C'est à lire, c'est à connaître surtout : on risque d'en entendre parler... ou pas d'ailleurs. Et pour des acteurs de « prévention spécialisée » c'est toujours instructif et d'actualité de constater combien le mot même de prévention soulève de questions...*

**Initiative de Mission possible**, assoc Paris 19° qui depuis 5 ans propose un accompagnement socio-éducatif aux enfants en « risque social »

Idée de la charte aux *journées internationales de la prévention* qu'elle a organisées les 31/01 et 01/02

**Mme Beau, Pdte** : « **Définir un cadre conceptuel commun qui pourrait être l'acte fondateur d'un réseau international qui va poser la prévention comme une démarche obligée, un droit pour l'enfant et une obligation pour la société** »

**Prévention précoce** : « **toute action qui vise à réduire l'impact des risques sociaux, familiaux, environnementaux auxquels sont exposés les enfants de moins de 13 ans** »

**Associer parents, rejeter déterminisme, respecter libre adhésion, anonymat et confidentialité ; action « ciblée » et globale**

Questions des acteurs intéressés par la démarche : comment choisir le public, et éviter de stigmatiser ?

Qu'entend-on ici par *prévention précoce* ? : dans la protection enfance, c'est l'intervention vers – 6 ans

N'est-on pas dans la *prévention secondaire*, avec populations dont on a repéré les pbs ? **Comment ne pas lier prévention en amont du risque avec la prévention de la délinquance ?** et pourtant il n'est pas là question de ne travailler que sur ce point.

Il faut être **précis sur les objectifs**, « les notions de prévention ne sont pas définies dans le domaine social », et cette initiative ne peut passer outre **les dispositifs existants** (assoc, ASE...)

Pour l'instant une convention existe avec EN

M. Hirsch « s'engage à promouvoir la démarche »

## Traite des êtres humains : dépasser le statut de victime pour permettre l'inclusion

ASH – 08-29/02/08 – 08 053



*Voilà, ça nous a plu : réflexion que l'on peut élargir c'est ça qui nous plaît et même si dans le fond vous le savez, là les mots sont mis sur ces réalités. Et avec un guide pratique c'est encore mieux*

**Conclusion d'une étude** financée par programme européen

Daphné II ; dispo sur [www.acse-alc.org](http://www.acse-alc.org)

**La reconnaissance du statut de victime est nécessaire** : permet de ne pas endosser « une responsabilité écrasante » Mais fait aussi que l'on est « **coincé** entre une souffrance subie et une aide attendue » et il faut s'en **détacher**,

Or parfois « statut entretenu » : on en demande la preuve à chaque étape administrative (séjour...)

Ouvrir la réflexion sur « **la fonction des rites de passage** » : lacune dans pratiques professionnelles

**A noter** : Amnesty International mobilise pour **une meilleure identification des victimes** ; donne des critères concrets de repérage et demande au gouvernement « une stratégie efficace » pour leur protection

Action menée avec **ALC**, auteur d'un guide sur [www.acse-alc.org](http://www.acse-alc.org)

---

## « Perdre » son temps à en donner

ASH – 29/02/08 – 08 068



*Nous sommes pleinement conscients que c'est « un article de plus » sur cette question. Voilà. De jolies formules.*

### M. Bertrand Dteur Sce accueil d'urgence jeunes

**La maîtrise du temps** est au cœur du processus de modernisation des établissements. On décompte le « **temps actif mobilisable** », présence effective auprès des usagers, au motif du lien entre ce temps et la qualité de la prise en charge.

**Alors qu'il y a une forte demande d'explorer les pratiques professionnelles** : par ex la recherche de M. Rousseau « *pratiques des écrits et écriture des pratiques* » s'est faite avec l'implication de travailleurs de l'AEMO (*L'Harmattan – 2007*)

**Déjà dans les années 80, la prévention spécialisée avait instauré les fiches horaires : favoriser équilibre entre interventions collectives et quantifier le temps de présence sociale**

Mais l'engagement professionnel s'accompagne d'un **investissement psychique** : l'équipe, la supervision sont là pour réguler l'aspect émotionnel

Il faut faire attention à **ne pas tout codifier** : la créativité est nécessaire et **les temps imprévus aussi**. **Quand un jeune interpelle l'éducateur au moment où il s'en va par ex : c'est souvent un moment qui s'avère déterminant...**

Parfois difficile de codifier présence / travail : par ex. question des chambres de veille

La tendance est à l'immédiateté et pourtant l'éducation dite « spécialisée » ne peut s'y réduire.

Elle donne aussi, et cela ne s'accommode pas de la prévision, de l'anticipation

[dbertrand.sau92@avvej.asso.fr](mailto:dbertrand.sau92@avvej.asso.fr)

---

## Médiation sociale : une utilité démontrée, une reconnaissance encore à acquérir

ASH – 15/02/08 – 08 050



*Etat des lieux, perspectives, questions.*

### « Arrêter de définir la médiation par défaut »

**Apparue dans les années 80**, d'abord assoc de quartier, puis sociétés transports, services publics, collectivités territoriales : profils hétérogènes

Correspondants nuit, agents d'ambiance, de prévention, femmes-relais, médiateurs sociaux...

**Evaluation pour convaincre** ; d'autant plus qu'il commence à y avoir des appels d'offres. **Démarche de grande ampleur en 2007 par 5 structures.**

« **Construire outils d'évaluation** » exploitables par toutes

structures. **Distinguer spécificité médiation.**

Elle occupe une **place spécifique** dans les territoires (ne s'inscrit plus dans les interstices des autres métiers), et ses tâches se sont élargies : **inscription plus forte dans la vie des quartiers** (beaucoup de gestion de conflits, avec ≈ 30 % de baisse tensions)

Un pont entre **tranquillité publique et cohésion sociale** : donner du sens aux règles sociales.

**Participent à l'analyse sociale** des territoires en allant dans des endroits où d'autres ne vont plus

**Les résultats confortent leur place** mais elle reste « incertaine » : collectivités et Etat hésitent à aller plus avant dans ce champ.

**Questions posées depuis l'origine** : il faudrait résoudre les pbs de fond et pas uniquement les conflits sinon **la médiation risque de servir « à ne pas agir autrement »** (chercheur)

Financements restent instables ; l'Etat principal financeur mais les commanditaires se multiplient

Pour assurer la **pérennisation** de la médiation, il faut **clarifier** le positionnement structures (cahier des charges, etc..), établir un **partenariat** « serré », faire **reconnaître** les médiateurs.

**Le ministère du logement** réfléchit à un tronc commun + 3 référentiels distincts (communication, prévention, régulation conflits) ; la DGAS préconise des passerelles vers d'autres métiers du social, relayée sur ce point par le CSTS

**Toutefois M. Roche (CSTS) : différence « entre le travail social et la médiation : le premier a pour finalité d'aider le sujet à développer ses capacités, alors que la seconde est une démarche au service de la tranquillité publique »**

Voir [www.omega16.net](http://www.omega16.net) et résultats évaluation bientôt dispo sur [www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr)

---

## « Un laboratoire pour développer la recherche pluridisciplinaire sur le travail social »

ASH – 22/02/08 – 08 064



*On en parle beaucoup de ce besoin de recherche, et peu à peu des initiatives se font jour dans ce sens. Ici les formulations sont très claires, simples et dessinent bien le cadre général.*

### Labo « Travail social et société »

créé par 3 instituts de formation de l'Anjou

#### Entretien avec M. Géraud, responsable du labo

Beaucoup d'organismes (CAF, CG...) s'adressent aux universités pour des recherches en travail social : **or les enseignants-chercheurs des centres de formation sont aptes à le faire.**

« **Si on n'est pas présent sur le champ de la recherche, on ne peut plus être légitime sur celui des formations sociales** » a fortiori niveaux II / I, ni tisser des liens avec les universités

Soutien CNAM, Agglomération d'Angers, CG

Le labo devrait regrouper ≈ 20 personnes. Nous voulons surtout la **pluridisciplinarité** : socio, psy, philo, droit... « **Ouvrir les regards** » pour rendre compte de la complexité du réel. « L'objet même du travail impose cette vision croisée »

*Ne craignez-vous pas une instrumentalisation en répondant à des commandes institutionnelles ?*

« **Répondre à des commandes c'est aussi s'autoriser à les interpréter** »

Et nous allons produire notre offre de recherche et tâcher de faire de la prospective : **la recherche est un enjeu pour l'avenir du travail social**. Faire reconnaître qu'il ne se résume pas à des procédures « mais relève d'une **intervention singulière** » et faire admettre qu'il constitue un **champ d recherche spécifique**.

## De l'intérêt des sciences et techniques de gestion....

ASH – 08/02/08 – 08 051



*Si l'on osait on vous dirait de lire... si vous n'en avez pas assez de lire ce type d'encouragement. Mais nous le traitons malgré ce parce que nous pensons que les résistances sont fortes alors autant donner les arguments rencontrés et à chacun de se positionner.... Voilà.*

M. Grand, consultant & formateur action sociale

« Travailleurs sociaux, entrez en gestion ! » : les outils vous manquent dans un **contexte nouveau**.

**Loi 2002-2 & LOLF 2001 : « font entrer action sociale et médico-sociale en gestion »**

Et si s'emparer des techniques ad hoc permettait de réaffirmer légitimité, et identité pro renouvelée ?

« **La gestion ne se réduit pas aux affaires économiques.** (...) cherche à décrire, comprendre et expliquer le fonctionnement des organisations. » Plusieurs disciplines : marketing,, finance....

Quelques exemples d'application au social

**Marketing** : analyse quantitative et qualitative, études de marché pour dépasser l'empirisme dans l'affirmation des objectifs et compétences...

**Gestion de projet** : explicitation et hiérarchisation d'objectifs avec attribution moyens ... facteur de cohésion et dynamique (équipe, suivis individuels)

**Evaluation** : Référentiels et formalisations sont nécessaires : « qui fait quoi ». C'est « la gestion par les processus », au centre des démarches qualité

**Construction d'indicateurs** : « variable qui décrit un élément de situation ou une évolution. Outil d'aide à la décision. » (ANAES 2002)

Mettre en place **indicateurs de suivi** avec personne accompagnée : objectiver, valoriser résultats...

Et aussi rendre compte aux financeurs à partir de résultats et plus seulement d'une justification

« **l'enjeu : maîtriser (...) pour ne pas subir** »

« **Ces méthodes et outils ne doivent jamais primer sur l'éthique, le sens et les finalités du travail social, ils doivent être à leur service** »

Il peuvent même traduire les valeurs affichées si centrés sur besoins des personnes « accueillies »

Aujourd'hui le formel l'emporte souvent sur le fond, critères déconnectés de la réalité du terrain...

**Or la gestion doit servir le projet inscrit dans un cadre éthique : hiérarchie incontournable**

Il faut de nouveaux apprentissages et connaissances

[d.geraud@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:d.geraud@cnam-paysdelaloire.fr)

---

## Formations sociales : « sous les auspices de Condorcet »

ASH – 15/02/08 – 08 059



*Des alertes diverses sur les processus de formation à vos métiers : méritent toujours qu'on s'y arrête. Après c'est à chacun de se faire une idée des risques les plus grands... pour celui-ci en tout cas on peut retenir les formules de Condorcet*

Par M. Besson, Dteur centre formation Essonne

La formation demande de garder toujours à l'esprit le

pourquoi, le comment et les principes éthiques

**Condorcet**: « **Protéger les savoirs contre les pouvoirs** » et c'est très difficile

Garder la bonne distance avec des employeurs dont on ne peut ignorer les demandes mais à qui il ne faut pas se soumettre. Et qui s'estiment « de plus en plus fondés à déterminer objet et modalités »

Sans oublier que la VAE augmente leur pouvoir et accrédite l'idée que la formation n'est pas indispensable. Pourtant nous sommes dans des métiers de la relation, reconnus difficiles...

**Condorcet** : « **Instruire n'est ni informer, ni conformer** ».

Tendance à traiter surtout du « comment faire » au lieu de travailler d'abord sur l'objet de l'action

Attention à la rapidité, l'utilité immédiate, le court terme... qui font du protocole la référence absolue, là où il s'agit de nuancer, expliciter, respecter...

« **Les pouvoirs publics mettent souvent en avant la notion d'équité qui impose de traiter d'une manière identique des situations d'une extrême diversité** »

**Condorcet** : « **Considérer l'excellence comme la forme la plus haute de l'égalité** »

Il faut mettre en place une organisation adaptée aux difficultés culturelles de certains étudiants.

[j.besson@cfe-fr.org](mailto:j.besson@cfe-fr.org)

---

## Dossier signalétique : expériences, points de vue, éléments repérés

ASH – 01-08-29/02/08 – 08 040

Lien Social – 31/01/08 – 08 040



*Les psys persistent à venir sur le terrain : à lire, à creuser ? des mots très beaux pour définir une posture qui a à voir avec la vôtre. Une bonne question à propos de la décentralisation. Un angle de vue inhabituel sur l'évaluation interne... et puis voilà c'est quand même à vous de choisir....*

**Psychiatrie : des équipes mobilisées pour aller au-devant des adolescents en souffrance**

ASH du 08 février 2008 – pp. 35-38

*La demande de soins des jeunes rarement exprimée et même les soins souvent refusés. Aller donc à leur rencontre, à l'appel de proches des intéressés (souvent filtré par circuit médical : généraliste...) et parier sur cette démarche pour conduire aux soins. « C'est nous qui sommes demandeurs parce que tu ne vas pas bien. C'est notre fonction de soignants de ne pas te laisser come ça, et tu vaux la peine qu'on vienne vers toi. »*

Un colloque annoncé sur [www.psy-enfant-ado.com](http://www.psy-enfant-ado.com)

**Accompagnement jeunes majeurs isolés : un exemple des limites de la décentralisation**

ASH du 29 février 2008 – p. 50

M. Grethen ES dans un service ASE

**Certains CG refusent** de maintenir la prise en charge : pour les étrangers elle revient à l'Etat, peur d'un « appel d'air », question du coût...et ces jeunes s'installent dans une clandestinité, par ailleurs plus coûteuse pour la société. **Mais d'autres Dpts sont favorables** aux « accueils provisoires jeunes majeurs »...

Qu'en est-il alors de l'égalité de traitement ?

[d.grethen@laposte.net](mailto:d.grethen@laposte.net)

**Evaluation interne : quelles compétences pour les salariés « référents » ?**

ASH du 1<sup>er</sup> février 2008 – pp. 33-34

Mise en œuvre évaluation interne courant 2008. Certaines institutions s'adressent à l'extérieur mais dans d'autres il y aura des « référents » de cette démarche en interne. Ils devront

maîtriser les étapes d'un processus d'amélioration de la qualité et le faire vivre (synthèses, animation, com...). Ce sera un positionnement délicat. Des formations existent mais qu'en sera-t-il des statut, reconnaissance... ces questions devront être posées.

[yves.catheline@johnbost.fr](mailto:yves.catheline@johnbost.fr)

### IAE : regards croisés pour l'évaluation des chantiers d'insertion en Basse-Normandie

ASH du 1<sup>o</sup> février 2008 – pp. 35-38

*Sujet sensible, la LOLF retenant principalement comme indicateur de performance le taux de retour à l'emploi durable. « Chantier Ecole Basse-Normandie » expérimente un protocole d'évaluation qui devrait être élargi à la Région en 2008. Mesurer impacts sociaux et économiques avec regards croisés des bénéficiaires, salariés permanents et partenaires institutionnels. Le véritable enjeu étant de savoir si les indicateurs seront jugés pertinents pour les financements.*

 Chantier Ecole : 02 33 17 02 02

### Dossier : l'actualité de Fernand Deligny – Garder vivant l'acte éducatif

Lien Social du 31 janvier 08 (n° 870) \_ pp. 8 - 19

*Reportages à la Magnanerie (Monoblet), dont J. Lin et G. Ruiz assurent le fonctionnement (sans salaire); un entretien avec M. Clocher, coordinateur pédagogique ME (près de Lyon); un récit de la projection du film « le moindre geste » devant 24 ME en formation.*

---

## Eléments sur le handicap

ASH – 01-08-15-22-29 /02/08 – 08 034



*Lisez ce bel entretien, simple, clair... Pose tellement bien la différence entre existence et assistance. Il ne reste rien à ajouter. Etre scolarisé, en revanche ce n'est pas simple, les prises de position se succèdent (n° de janvier en scolarité) et en témoignent. Et beaucoup d'autres choses, dont un volet bibliographique, très pragmatique.*

« Ni pauvres, ni soumis »

≈ 40 assoc's nationales réunies pour obtenir un revenu d'existence égal au SMIC brut pour ceux qui ne peuvent pas ou plus travailler.

Entretien avec M. Barbier, Pdt de l'APF

Centaines de milliers de personnes condamnées à vivre toute leur vie sous le seuil de pauvreté

Dynamique inter associative; organisé rencontres de consensus. Assoc's viennent tous les jours.

**Nous ne voulons plus nous voir opposer « le principe de « réalité » et entendre dire que l'AAH est déjà supérieure au RMI...**

Beaucoup voudraient travailler : taux de chômage et délai supérieurs à ceux de la moyenne nationale.

Ceux qui ne peuvent pas travailler : « **ont droit à avoir des projets** »

Le SMIC : c'est la référence du monde du travail

*Mais pourquoi le SMIC brut ?*

Soumis à cotisations & impôts. On parle « **d'existence et non d'assistance** »

En attendant cette réforme de grande ampleur nous demandons une revalorisation de l'AAH de 5 %

### Allocataires de l'AAH : une population qui augmente et vieillit - Situation fin 2006

Près de 60 000 des bénéficiaires ne touchent pas d'autre revenu que des prestations sociales

L'essentiel n°70 – 02/08 – [www.cnaf.fr](http://www.cnaf.fr)

Volet bibliographique

### \* **L'Officiel du handicap**

Ouvrage d'impulsion institutionnelle : éducation, emploi, ressources, ... Etat des lieux et suivi

On peut le consulter et le commander en ligne

[www.officiel-handicap.com](http://www.officiel-handicap.com)

### \* **Personnes handicapées, le guide pratique**

6<sup>o</sup> édition mise à jour par l'APAJH

Très complet : enfance, école, réforme tutelles...

Prat éditions – 22 €

### \* **Sans oublier le portail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

Conférence nationale du handicap

Annoncée par Mme Létard pour le **22 mai 2008**

L'occasion de faire le bilan de la loi 2005 dont les associations ont une appréciation mitigée.

La scolarisation « sans discernement »

Des enfants handicapés ou malades à l'école ordinaire est « **inadaptée, voire dangereuse** »

Pour « **certaines pathologies** affectant les capacités qui sont à la base même de toute scolarisation » il faut établissements spécialisés (soins et éducation)

« **Il est encore temps d'arrêter le désastre** » et la maltraitance de trop d'enfants privés de suivi

« Le fait qu'une place à l'école ordinaire peut coûter jusqu'à 10 fois moins cher qu'une place adaptée » est-il étranger à la politique actuelle ?

Lettre au Pdt de la République : <http://hsera.free.fr/>

### Un nouveau métier : l'accompagnant de vie scolaire et sociale ? – Une lettre pétition et propositions pour une professionnalisation

**15 000 AVS** : recrutés sans formation et sur contrat précaire. 3 syndicats d'enseignants rejoignent la démarche - [www.fnaseph.org](http://www.fnaseph.org)

### Une nouvelle aide de l'Agefiph pour favoriser le passage des travailleurs handicapés du milieu protégé ou adapté aux entreprises ordinaires

Forfait pour toute embauche de 12 mois minimum

**Réaction de Andicat** : « intéressant » mais il faut une aide pérenne à l'emploi en milieu ordinaire des travailleurs d'ESAT. C'est le seul support efficace.

**A noter Convention Etat / Agefiph 2008/2010** : développer l'accès durable à l'emploi

### Le guide d'évaluation des besoins de compensation du handicap

Décret n° 2008-110 du 06/02/08, J.O. 08/02/08

Prendra en compte l'ensemble de la situation de la personne ; le modèle devrait être très prochainement publié au J.O. et **cette publication vise à le rendre opposable** dans tous les départements.

### Renforcement de la lutte contre la maltraitance personnes âgées et personnes handicapées

3977 : numéro national unique d'appel

**Doublement** des inspections en établissements

**Développement** structures de répit (accueil de jour et hébergement temporaire)

**Formations** à une « culture de la bientraitance »

**Point d'étape** sur ce dispositif d'ici 6 mois

Y contribue le **plan « métiers du médico-social »** lancé le 12/02 par Mme Létard qui doit assurer la « promotion sociale » des métiers de la dépendance.

**Les assoc's** le saluent mais : recrutements prévus insuffisants, question des AVS « survolée » et pas de perspectives pour améliorer les rémunérations...

Europe

### \* **La Commission publie une étude sur les structures de soins aux personnes handicapées**

Communiqué IP/08/102 du 29/01/08

Recommande recourir plus largement à des **services proximité** (meilleure qualité de vie)

**France** : offre assez diversifiée mais manque de personnel ; certains handicaps mal pris en charge

#### Accessibilité

\* **La date butoir pour le diagnostic d'accessibilité de certains établissements recevant du public avancée à juin ou décembre 2009** au lieu du 31/12/2010 - Décret à venir.

Modalités sur [www.ons.education.gouv.fr](http://www.ons.education.gouv.fr)

\* **Une circulaire fait le point sur les règles d'accessibilité applicables au cadre bâti neuf**

Circ. 07-53 DGUHC 30/11/07, BO ELTMT 23- 25/12/07

Etablissements recevant du public ou d'habitation

\* **Normes techniques d'accessibilité des véhicules de transport public guidé urbain**

Arrêté du 18/01/08, J.O. du 02/02/08

\* **Les grandes villes désormais pourvues de leur commission accessibilité**

L'AMGCV a enquêté : [www.grandesvilles.org](http://www.grandesvilles.org)



## Notre choix dans les textes du mois

ASH – 08-15-22/02/08 – 08 037



*Il faut du courage toujours pour ce volet mais il peut être utile. Parcourez au moins.*

#### Lois

\* **Loi de finances pour 2008**

n° 2007-1822 du 24/12/07 – J.O. 27/12/07

Revalorisation prime pour l'emploi / conditions d'attribution AAH - API – CMU C & AME / logement et politique ville (DALO, aires d'accueil...)

\* **Loi financement sécurité sociale pour 2008**

n° 2007-1786 du 19/12/07 – J.O. 21/12/07

Ce qui change (établissements et services) : EHPAD / logements foyers / CNSA / centres addictologie / agrément « services à la personne » / établissements santé

\* **Relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi**

n° 2008-126 du 13/02/08 – J.O. 14/02/08

#### Arrêtés

\* **Fixant le modèle du formulaire « attestation d'élection de domicile » délivré aux personnes sans domicile stable** 31/12/07, J.O. 01/02/08

\* **Habilitant dix nouveaux départements à expérimenter le « RSA-API »**

04/02/08, J.O. 12/02/08

\* **Fixant le modèle de plan pluriannuel de financement**

**d'un établissement ou service social ou médico-social**

24/01/08, J.O. 09/02/08

\* Approuvant les modifs c/ titre et statuts du SSAE qui s'appelle désormais « Soutien, solidarité et actions en faveur des émigrants »

28/01/08, J.O. 08/02/08

#### Circulaires

\* **Précisant modalités domiciliation pour l'octroi prestations familiales aux personnes sans domicile stable** CNAF 08-002, 16/01/08



## Chômage : informations du mois

ASH – 01-08/02 & 07/03/08 – 08 049

Le Monde – 01/03/08 – 08 049



*Chiffres du chômage bien sûr et perspectives : lisez attentivement les objectifs fixés pour 2008... et les moyens correspondants. Laissez parfois rêver.*

**Le nombre de demandeurs d'emploi est reparti à la hausse en janvier**

Progresse de 0,7 %

**Les moins de 25 ans en recherche d'emploi augmentent de 2,1 %**

**Baisse de 8,9 % sur 1 an**

Sur l'ensemble des catégories (temps partiels...) hausse de 1,4 %

**Cette tendance est habituelle en janvier** et s'est fait sentir aussi en 06 & 07, mais moins fortement

**Nb inscriptions ANPE** des 3 derniers mois : + 1,7% par rapport aux 3 mois précédents.

**Nb sorties ANPE** : - 0,5 % par rapport aux 3 mois précédents.

La baisse sur un an reste évaluée à 8,4 %

**L'Insee publiera en mars taux de chômage BIT**

**Le Collectif des autres chiffres du chômage** met de nouveau en cause les chiffres de l'ANPE, « loin de refléter la réalité du marché du travail »

**Une étude DARES** : 1,1 million de salariés exerçaient fin 2006 une activité réduite, peu ou non qualifiée et précaire. Nb presque doublé en 10 ans

DARES-1° Infos 10.21 – 03/08 [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

**La fusion ANPE / réseaux opérationnels Unedic est entérinée par le Parlement (31/01)**

**Nouvelle institution** exercera les missions du service public, versera allocation chômage....

Agira « **en collaboration avec les instances territoriales** » : maisons emploi, assocs....

Une direction générale + directions régionales

**Convention pluriannuelle tripartite** : Etat / Unedic / nouvel opérateur définira objectifs.

Elle désignera les **publics prioritaires** et fixera des **objectifs chiffrés** (nb demandeurs suivis...)

Transfert personnels ANPE / Unedic / Assedic

D'ici 1 an rapport au Parlement sur l'opportunité de transférer aussi personnel AFPA

#### Autres mesures

**Création Conseil national de l'emploi (CNE)** : contribuera définir orientations, veillera à mise en cohérence politiques engagées + avis sur textes...

(Se substitue au comité supérieur de l'emploi.)

**Dans chaque Région un conseil régional de l'emploi** : consulté sur organisation territoriale SPE

**Réaffirmation rôle maisons emploi** : coordination

**Prolongation expérimentation contrat transition pro (CTP)** jusqu'au 01/12/08

#### Réactions

**AMGVF** : se félicite de la reconnaissance du rôle des maisons de l'emploi, échelle territoriale.

#### Les objectifs 08 du service public emploi

Circ. DGEFP 08-02, 07/01/08, à paraître BO

**Augmentation taux de sortie chômage pour prioritaires** : jeunes chômeurs longue durée, handicapés, seniors, bénéficiaires minima sociaux.

**Réduire tensions sur métiers** en difficultés de recrutement, **prévenir chômage longue durée, réduire écarts ZUS / territoires environnants**

**Secteur non marchand** : 230 000 entrées en CAE & CA (350 000 financés en 2007)

**Secteur marchand** : 75 000 entrées en CIE (moins 26 ans peu qualifiés et seniors). mobiliser les CIE pour permettre des sorties positives du CIVIS

**Prescription contrats aidés en IAE** : comme en 07

**Rappelle** possibilités contrats professionnalisation.

## Informations du mois

ASH - 01-15-22-29/02/08 - 08 035



*En lisant les préconisations du CNML nous sommes encore dans le « plan banlieues » : en l'absence de changement structurel, les mêmes demandes reviennent, incantatoires, peu usées ? Mais vous vous y retrouverez sans doute et c'est bien là où le bât blesse en un sens. A suivre*

**Conseil national des missions locales : 35 préconisations sur l'insertion jeunes en ZUS**

« Pour réduire les écarts d'emploi et d'activité entre les quartiers, ZUS en particulier et reste du territoire », suite à la demande de Mme Lagarde

**Aller au-devant** de ceux qui ne vont pas en ML ; meilleurs accès et qualité de l'orientation pro, valoriser les compétences déjà acquises le plus tôt possible ; mettre tous les acteurs en réseau et **lutter contre l'illettrisme** (formations au repérage)

**Prévention délinquance et récidive** : développer CIVIS pour jeunes sous main judiciaire donner des moyens spécifiques aux ML intervenant en milieu pénitentiaire

**Accompagner dans une approche globale** sur les freins à l'insertion : accès au droit commun, charte nationale pour la santé, obtention du permis, accès logement, garde d'enfants...

**Développer passerelles vers l'entreprise** : aide à création d'entreprise, chantiers écoles (CUCS)...

**Initiatives communes** avec organismes formation, LEP, CFA... rencontres régulières et formalisées

**Sortir de la « dictature du projet » : prendre le temps pour redonner confiance au jeune avant de lui demander de se**

**projeter.**

**Assurer une évaluation résultats & la pérennité financière des structures** - [www.cnml.gouv.fr](http://www.cnml.gouv.fr)

#### Réactions sur diminutions des contrats aidés

\* **L'Usgeres** : 230 000 pour 08 (360 000 en 07)

Orientation « totalement contre-productive » ; risques pour insertion personnes éloignées emploi

Prévoit diminution de 80 à 70 % du taux de prise en charge, de 12 à 9 mois de la durée et de 26 à 20 h du volume horaire hebdo

\* **UNAF et Uniopss** : demandent le maintien des moyens alloués aux contrats aidés dans le secteur non marchand, au moins jusqu'aux conclusions du Grenelle de l'insertion

\* **Les réseaux de l'IAE dénoncent le désengagement de l'Etat**

Elles ont obtenu le maintien du même nb de contrats aidés pour leur secteur mais les volumes hebdo et durées sont variables selon les régions....

Hors IAE des assoc de lutte contre l'exclusion sont pénalisées par la baisse du nb de contrats.

#### Protocole de coopération DDJS / Missions locales

C/ programme « Envie d'agir » : développer engagement et initiative jeunes accompagnés ML

Outils communs pour « rendre accessible au plus gd nb de jeunes la démarche de projet »

#### Offres d'insertion : les partenariats entre collectivités progressent

Relations **départements / villes** se multiplient et les échanges jouent dans les deux sens

**Dpts / ANPE** : stabilisation mais 82 % Dpts ont passé convention

**Avec les régions** cela devrait venir (formation demandeurs d'emploi ANPE et jeunes moins 26 en grande difficulté) mais encore des obstacles

Lettre ODAS (12/07) - [www.odas.net](http://www.odas.net)

#### L'avis du Conseil d'orientation pour l'emploi sur la fixation du SMIC (06/02)

« La situation actuelle d'écrasement de la hiérarchie des salaires n'est pas satisfaisante »

Préconise la **création d'une commission d'experts indépendants** qui remettrait un avis annuel sur le niveau souhaitable de revalorisation

**La revalorisation annuelle** du SMIC en fonction de l'évolution de l'inflation pas remise en cause

**La date** de revalorisation pourrait être le 1<sup>er</sup> janvier

[www.coe.gouv.fr](http://www.coe.gouv.fr) (+ conditions pouvant être posées aux allègements de charges sociales patronales)

#### La gratification minimale versée aux étudiants de l'enseignement supérieur effectuant un stage de plus de 3 mois en entreprise est fixée

Décret n° 2008-96 du 31/01/08, J.O. 01/02/08

**398,13 €** par mois (en plus des remboursements)

S'applique aux stages effectués dans une **assoc**

#### Prévenir les discriminations et promouvoir la diversité dans l'économie sociale

**Usgeres & GEMA** : protocole avec Ministère Intégration + **Appui méthodo et financier ACSE**

#### CNE abrogé : requalifié en CDI

Projet de loi sur la modernisation marché du travail

CNE permettait aux employeurs (- 20 salariés) de licencier un salarié sans justification pendant 2 ans (incompatible avec droit international du travail)

## Dossier Minima Sociaux

ASH – 01-08-22-29/02/08 – 08 040



*Un décret... qui apparemment ne convient à personne... et une convention entre la CNAF et la Poste: concret, simple et peut concerner beaucoup de gens. Deux facettes du possible? A vous de voir*

### Lutte contre la fraude : le train de vie peut désormais être pris en compte

Décret n° 08-88 du 28/01/08 – J.O. 30/01/08

Au moment instruction demande - renouvellement ou contrôle des : RMI / PAJE / API / CMU-C / ACS / complément familial, alloc rentrée scolaire.

Modalités et plafonds précisés dans le décret

Le Pdt de l'ADF proteste contre ce décret

Dpts gèrent RMI depuis 04 « avec responsabilité et respect (...); savent déceler les très rares situations de fraude (...)

### L'évaluation des éléments de train de vie est l'affaire des services fiscaux »

**AC !/MNCP/ DAL CGT-Chômeurs et Médecins du Monde** s'y opposent aussi

Montants prévus seront vite atteints (propriétaires pauvres par ex.)

**Rupture** dans politiques sociales : dispositifs d'ouverture de droits abordés « seulement » sous l'angle des devoirs ; « **rapport de forces inégal, plutôt un moyen de pression** »

**CNAF** : apporter solution à « quelques cas rares », il y aura évaluation et une circulaire (précisions)

### La CNAF et la Poste s'associent pour mieux accueillir et accompagner les bénéficiaires de minima sociaux – convention le 21/02

Remédier aux difficultés du 5 de chaque mois : beaucoup d'allocataires dans les bureaux de poste, parfois pbs d'adresses qui changent et dont la CNAF n'a pas eu connaissance, etc.



### Droit au logement opposable : 3 points de vue et autres éléments

ASH – 01-22-29 /02/08 – 08 044

ASH Mag – janvier/février 08 – 08 044

Le Monde – 15-19/02/08 - 08 044



*Encore le DALO ? Oui mais en juxtaposant*

*des points de vue dont nous ne disposons pas toujours : représentants du ministère et de l'USH. Comment voient-ils les choses ? Instructif.*

### 3 points de vue : Le droit au logement opposable condamné à rester virtuel ?

**M. Doutréline, Fondation Abbé-Pierre**

Traité succinctement, car souvent cité en RVP

Fondation réservée sur l'effectivité du DALO et craint une simple organisation de la file d'attente : manque de logements très sociaux. Promulguée en urgence, sans la maturation collective nécessaire.

Vécue comme un « passe-droit » de plus pour les « fainéants » s..., même par les futurs bénéficiaires (tout demandeur logement sociaux à partir 2012)

Et cette impréparation peut faire du tort à la mixité sociale : remplir encore des zones de « relégation ». mobiliser au-delà du contingent préfectoral.

### M. Helary, Chargé de mission au ministère du Logement et de la Ville

Trop tôt pour juger : il faut attendre les 1° réponses commissions – préfets (de 6 mois à 1 an selon Dpts)

Dans ≈ 50 % Dpts, il n'y aura pas trop de pbs

Dans 25 à 30 (si gd centre urbain), il pourra y avoir des difficultés au début, mais on les résoudra

Dans ≈ 20 (dont presque toute Ile-de-France) les difficultés devraient durer plus longtemps

Le contingent préfectoral est la 1° réponse, mais l'Etat n'est pas seul concerné : il faut mobiliser tous les acteurs. Collectivités, 1% logement : les préfets peuvent passer des accords départementaux. + Parc privé logements conventionnés ANAH

Si négociations locales échouent, « le ministre pourra le cas échéant aller au-delà. Mais pas de sens d'aller tout de suite vers la contrainte »

Enfin programme de construction se poursuit. En 07 ≈ 100 000 « programmés / financés » (toutes cat.) contre – 40 000 en 2000. Même s'il est vrai qu'il y a du retard accumulé.

Mixité sociale ? la ministre a recommandé gestion en stock de logement et flux de demandes. Le flux permet de mobiliser des logements ailleurs que dans quartiers fragiles. Idem pour logement privé.

### M. Quercy, délégué général USH

Les organismes HLM ont été étonnés : ça s'est passé très vite. Mais correspond à notre mission.

Si on a les moyens de sa mise en œuvre, c'est une avancée.

### Mais les 1° années seront difficiles.

Dans certaines zones, il n'y aura pas de pb, mais pour territoires très urbains (Ile-de-France, PACA, Lyon, Lille par ex), ce sera plus difficile.

**4 millions d'HLM** : rotation annuelle de 400 000 logements dont 150 000 par mutations internes. Donc 250 000 logements existants vont se libérer, et nous produisons : en 2008, 50 000 livraisons + 90 000 constructions lancées, **soit un potentiel de 300 000 logements à attribuer.**

**Tous ne seront pas affectés au DALO** : il y des demandes déjà anciennes et légitimes ....

**On parle de 600 000 personnes concernées** mais toutes ne déposeront pas un dossier.

**L'USH** a expliqué aux élus conditions nécessaires au DALO : accélérer traitement demandes, **appliquer SRU, financer accompagnement social à l'entrée dans logement pour familles fragiles**

**Surtout construire le plus rapidement possible** (en attendant conventionner logements privés en gestion sociale) : **il faut que les collectivités locales libèrent plus de terrain.**

### Les éléments du mois

**Le comité de suivi** s'est réuni le 15/02.

**87 commissions** de médiation sur 98 sont installées

**Plus de 7 500 dossiers** déposés au 31/01

**Plus de 90 %** concernent une demande de logement, les autres relevant de l'hébergement.

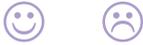
Sur 189 dossiers examinés par 17 commissions, 82 demandes reconnues prioritaires (76 attributions de logement)

### L'ANAH veut encourager la sous-location de logements privés à des ménages prioritaires

L'Agence a décidé d'augmenter le montant de la prime pour la remise sur le marché des logements vacants – (instruction n°1.2007-02 du 361/12/07)

## Logement / Hébergement : réactions et décisions

ASH – 15-29/02/08 – 08 066



*En ordre chronologique donc des réactions sur la situation en général, une action de plus, et d'autres viendront on peut en être certains. Des décisions aussi qui sont à suivre.*

### Nuit solidaire pour le logement

Organisée le 21 février sur la place de la République à l'initiative des assoc's qui avaient refusé de signer le contrat d'objectif (voir n° janvier)

Près de 2 000 personnes présentes, dont 300 ont passé toute la nuit dehors. Militants associatifs, citoyens ordinaires et personnes en situation de précarité pour concerts, hommages et témoignages

Fondation Abbé-Pierre : « notre action doit interpeller l'ensemble de la société, car elle concerne des milliers de personnes »

Une lettre adressée au 1<sup>er</sup> Ministre a été lue sur la place : le coût du mal-logement est « exorbitant pour la Nation et surtout supérieur à celui du logement stable et personnel »

ATD quart monde, Secours catholique, Enfants de don Quichotte proposent que se constituent des « groupes de citoyens solidaires » : accompagner des mal logés (dossiers DALO), témoigner....

M. Fillon nomme le « préfet délégué général à la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées »

(voir numéro de janvier et rapport Pinte)

M. Régnier, 21/02 : en lien avec Mme Boutin et M. Hirsch, piloter actions définies par le rapport Pinte, développer partenariat avec ensemble des acteurs, faire un point régulier avec assoc's

Circulaire adressée aux préfets n° 5279SG – 22/02

Généraliser prévention des expulsions locatives : enquête sociale, commission de coordination

Résorber l'habitat indigne (4 ans) : 15 000 logements à traiter en 2008 ; 60 millions sup.

Prévenir l'errance à la sortie d'hôpital, de prison, de prise en charge ASE : groupes de travail

Offrir solutions dignes d'hébergement : diagnostic et propositions c/ plan d'humanisation / rénovation

Un fonds de 5 millions : financer innovations

Centres hébergement : davantage de travailleurs sociaux (en attendant des référentiels fin 2008)

Mobiliser logements existants : les préfets avec leur contingent mais aussi les autres réservataires

Tenir les objectifs du plan de cohésion sociale et du PARS : 20 000 logements très sociaux par an + 9 000 places en maisons-relais avant fin 2012

Chaque préfet devra faire un rapport mensuel

Circulaire sur [www.premier-ministre.gouv.fr](http://www.premier-ministre.gouv.fr)  
(indicateurs-bilans : ville et logement)

Éléments dans la loi sur le pouvoir d'achat

Adoptée le 31 janvier 2008, à paraître

Indice de référence des loyers : dorénavant fondé sur la seule évolution des prix à la consommation (hors tabac) y compris pour les baux en cours

Dépôt de garantie : maximum 1 mois de loyer (au lieu de 2) – contrats conclus à partir publication loi.

## Les éléments du mois

ASH – 01-22-29 /02/08 – 08 044



*Il y a des « palmarès » plus réjouissants que celui de la loi SRU. Mais il est à lire. De même qu'un jugement inhabituel. A suivre ? Pourquoi pas ?*

### Loi SRU : le « palmarès 2008 » de la Fondation Abbé-Pierre

Impose à 736 communes d'atteindre 20 % de logements sociaux d'ici à 2020.

Etude bilans financements 02-06 de 720 communes

« Affligeant » : 53,3 % ont moins de 10 % de logements sociaux et 22,4 % moins de 5 %

60,4 % n'ont pas respecté l'objectif (dont 9,3% rien financé) et 39,6 % l'ont atteint ou dépassé.

Les plus en retard étant souvent ceux qui fournissent le moins d'effort...

Moins de 5 000 hab. : beaucoup en PACA et Ile-de-France « égoïsme local inacceptable »

De 5 000 à 50 000 hab. : près de 50 % de celles n'ayant rien construit depuis 5 ans sont en PACA

Concerne 9 communes de plus de 50 000 hab. : fin 2006 8 ne respectaient pas la loi...

Et il n'y pas toujours de constat de carence...

Tableau d'honneur : Paris, Versailles, Montauban, Dijon... et derniers Neuilly-sur-Seine, Hyères...

Mme Boutin : indique avoir donné « des instructions de fermeté » aux préfets (dresser constats de carence) pour 2004-2007

[www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)

### Logement indigne : 1 jugement exceptionnel

15 mois de prison contre un « marchand de sommeil » : Nice le 15/02 (30 mois dont 15 ferme)

6 appartements divisés en 33 pièces minuscules louées sans bail (de 360 à 640 €) : travailleurs migrants ou familles précaires (plusieurs avaient déposé en vain une demande logement social...)

Insalubres, conditions « incompatibles avec la dignité humaine »

On évalue à 600 000 le nb de taudis en France

### Le logement des jeunes et des étudiants

\* Logement des jeunes à bas revenu - ONPES

Ménages 25/29 ans à bas revenu (hors étudiants)

Part locataires logements sociaux en légère hausse entre 84 et 2002 et s'accroît avec leur âge

Concerne 70 % jeunes familles monoparentales et 48 % jeunes couples avec enfants y sont logés

Logements plus petits que ceux des autres ménages et taux de surpeuplement à 21 % (contre 8 %)

Taux d'effort « très supérieur » à celui des autres ménages : décohabitation parfois difficile

[www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)

\* Logement étudiant : le rapport Anciaux

De 2004 à 2007 : 17 500 réhabilitations et 6 300 logements neufs contre 21 000 et 15 000 attendus

Refondre les aides, les transférer au ministère enseignement (supprimer mois carence ALS)

Favoriser colocation et logement intergénérationnel

140 millions annuels nécessaires : réhabiliter 7 000

chambres + 27 millions pour rattraper retard

**200 millions annuels** : construire 5 000 logements + 80 millions pour rattraper retard

[www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)

**Les syndicats étudiants demandent des engagements forts**

L'UNEF insiste sur le manque de moyens financiers

**Focus sur les publics accueillis en maison-relais**

**Evaluation**: sur 160 maisons-relais au 31/12/06

Elles reçoivent bien un « **public en situation de grande exclusion et souffrant d'isolement et de désocialisation** » (cohérent avec circ. 10/12/02)

Part importante de personnes seules, revenus issus minima sociaux (gd nb tutelles & curatelles) et situations ruptures (professionnel, affectif...), + souvent pbs de santé (dont psy.)

**Mais aussi publics qui n'étaient pas ciblés : familles avec enfants, jeunes adultes** ayant vécu en institution avec possibilité d'insertion, par ex.

**Cela peut être « pertinent » mais attention à ne pas faire des maisons-relais un logement ordinaire « par défaut d'offres »**

**Manque d'articulation** avec autres dispositifs, risque d'un manque d'accompagnement

**Mme Boutin lance la maison à 15 € par jour**

Devrait bénéficier à **5 000 ménages** d'ici fin 2008 (au moins 3 personnes, revenus nets mensuels entre 1 500 et 2 000 €). S'appuie sur Pass-Foncier (achat maison et terrain en 2 temps)

Si accident financier, le 1 % rachètera la maison et relogera la famille ; si déménagement ou divorce possible revendre le bien et récupérer le capital

**Volet réglementaire**

\* **La Commission nationale résidences hôtelières à vocation sociale voit le jour** – (évaluation)

Arrêté du 19/12/07, J.O. du 31/01/08

Structures créées par loi ENL (2006) : diversifier solutions de qualité à un coût maîtrisé



**Modifications apportées aux conditions d'attribution de la CMU-C et autres éléments**

ASH – 08-15-22/02/08 – 08 048



*Nous avons souvent traité le non-accès aux*

*droits : on en reparle ici ; en fait c'est ce que nous retenons.*

Voir la prise en compte du train de vie dans « **Minima Sociaux** » - c'est le même décret.

Décret n° 08-88 du 28/01/08 – J.O. 30/01/08

Partenaire d'un **PACS** ou concubin pris en compte ; **enfants mineurs** en résidence alternée considérés à la charge réelle de leurs 2 parents.

**Avantages en nature** si 7 % plafond applicable

**APL** forfait considéré augmenté (à partir couple)

6 organisations de médecins critiquent le décret

**Rappellent** : sur 6 millions de bénéficiaires potentiels 5 seulement accèdent à la CMU-C

« **Contrôler ceux qui abuseraient du droit, sans contrôler que tous ceux ayant un droit l'exercent réellement, c'est évidemment un choix** »

La mise en œuvre risque de coûter plus cher en gestion que les bénéfices attendus ; crainte que les complications aggravent pb dans l'accès aux soins.

**Complémentaire santé**

**2007** : nb personnes ayant bénéficié attestation d'aide à acquisition d'une couverture complémentaire est en **progression de 30 %** par rapport à 2006

**Au 30/11/07** : nb de personnes l'ayant utilisé en **progression de 36 %** (328 000)

**L'état de santé de la population en France**

L'espérance de vie augmente mais les disparités subsistent : géographiques, socioprofessionnelles.... Parmi les facteurs de risque : la consommation d'alcool diminue mais l'obésité augmente.

DREES- E & R n° 623- [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

---

**Un plan en faveur de la santé des jeunes**

ASH – 29/02/08 – 08 066



C'est bien et c'est... à suivre....

**Mieux protéger la santé des 16/25 ans**

**Lutter contre les comportements à risque**

**Addictions** : limiter l'offre d'alcool aux + 16 ans ; expérimenter test de repérage de l'usage à risque de cannabis (EN), développer consultations CSAPA

**Alimentation** : ciblé au titre de pratique à risque ; agir sur publicité (voire en interdire certaines)

**Mesures spécifiques pour les jeunes en situation de vulnérabilité**

**Généraliser maisons des adolescents** : priorité aux quartiers urbains difficiles et zones rurales éloignées + **équipes mobiles** adossées à ces structures avec l'objectif d'1 maison au moins par Dpt en 2010

**Mieux repérer les crises suicidaires** : formation

Expérimenter **modules « prévention/santé »** dans l'emploi du temps scolaire (année 08/09)

**Améliorer info sur contraception** (IVG stables...)

**Améliorer l'accès aux soins**

**Fractionner paiement** cotisation assurance maladie pour les étudiants (3 prélèvements)

**Les services universitaires de médecine préventive** pourraient se constituer en centre de santé ou de planification familiale.

De 16 à 25 ans et à partir de 2009, **1 consultation prévention annuelle** possible sans avance de frais



## ASH des 15 – 22 et 29 février 2008 - 069

Autour des parents & familles....



*Vient compléter le dossier de la rubrique travail social... et comme nous ne croyons pas aux hasards, nous vous invitons à vous y pencher un peu...*

### Familles et professionnels : quelle coopération ?

Pratiques éducatives familiales en évolution mais capacités parentales plus facilement mises en cause

Comment travailler et repenser l'accompagnement des familles ?

En s'interrogeant notamment sur la pertinence des politiques publiques et l'efficacité des actions des professionnels

*Les Cahiers de Profession Banlieue – 13,50 €*

*Cycle de qualification du 2 au 16-06 2006*

*☎ 01 48 09 26 36*

### De la médiation familiale à la médiation

Il y a 20 ans était créé le 1° service de médiation familiale : depuis développement et structuration

**Colloque 2007** Fédération nationale médiation familiale : Quels publics ? Quelles pratiques ?

Occasion aussi de s'interroger sur les autres champs où la médiation intervient.

[www.fenamef.asso.fr](http://www.fenamef.asso.fr) – 25 €

### Les écueils de la relation précoce mère-bébé

Présente les modalités d'intervention de services psychiatrie périnatale pour le soutien de mères en difficulté pour instaurer des liens d'attachement.

Dtton Claude Boukobza – Ed. érès – 9 €

....Et aussi....

## La protection et le devenir social de l'adolescent



*Ce sont vos questions de tous les jours.*

L'adolescence n'est reconnue que depuis peu comme un âge de la vie à part entière et il dérange.

Plus encore les ados en difficulté.

Quels interdits et quel contrat social leur propose une société à la fois permissive et exigeante ?

Quelles perches peuvent leur tendre les professionnels de

l'action sanitaire et sociale ?

Journées pluridisciplinaires Anpase mars 2007

*Emergence n° 78 – Ed. Anpase –*

*☎ 02 32 83 27 00 – 12 €*

## L'Etat social ne fonctionne plus



*Lisez au moins ce résumé. Intéressant sans doute, surprenant peut-être... cela dépend « du » secteur social dans lequel on exerce.*

Une IGAS qui va dans les « **endroits qu'on ne visite guère** » : institutions, guichets CAF, ANPE..

Modes d'appréhension du réel trop catégoriels pour rendre compte de situations complexes. On a des statistiques mais **on ne comprend pas les processus d'exclusion ou d'insertion.**

« **Perte du sens de l'intervention sociale** » : « **une sorte d'être là avec** » des usagers considérés comme victimes, potentielles bénéficiaires de droits mais pas comme des partenaires actifs

Elle exhorte les professionnels à travailler dans et avec les différentes formes de communautés d'affinités et de situations : ces « tribus » exercent un contrôle social de leurs membres, utile à la société

Hélène Strohl – Ed. Albin Michel – 15 €

## Les mariages forcés.

Conflits culturels et réponses sociales



*Voilà une question à laquelle vous êtes forcément confrontés : des choses que vous savez et d'autres peut-être moins. A vous de voir.*

**Issu d'une recherche pour la DPM** (socio) et à partir enquête 05/06 à Paris, Lyon, Marseille : assocés et publics concernés.

Certaines jeunes femmes pensent que les parents sont là dans leur rôle: elles peuvent acquiescer sans que ce soit un vrai consentement ; pressions surtout d'ordre psychologique ; souvent la remise en cause intervient **après** le mariage.

Intervenants signalent l'**augmentation** de ces mariages et sur l'importance de développer l'info

Des jeunes sur leurs droits, des familles sur les pbs interculturels en situation migratoire

Former aussi travailleurs sociaux et magistrats (dont les mairies)

MM. Neyrand &, Hammouche et Mme Melboul

Ed. la Découverte – 22 €

### Collectif, groupe et institution

Intervenir sur **les interactions** plutôt que mettre l'accent sur l'une ou l'autre de ces composantes qui forment un système fonctionnant dans l'intérêt de ces 3 entités.

Logiques d'appartenance, fondements du groupe

Analyse pratiques éducatives, institutionnelles...

*Revue VST n° 95 – ☎ 05 61 75 15 76 – 17,75 €*

## Femmes et hommes. Regards sur la parité



*Chacun verra en fonction... de l'importance qu'il accorde à cette question... comment le*

*dire mieux ? et nous donnons une autre info... partielle ? Nous l'assumons. Tant pis c'est presque le 8 mars !!!*

« **Une mine** » : on a beau savoir... on est surpris par l'ampleur des écarts dans de nombreux domaines.

Etat des lieux et évolutions

INSEE – Références – 02/08 – 15 €

---

## Les violences faites aux femmes

Insee première n° 1180 – 02/08 – [www.insee.fr](http://www.insee.fr)



*Le feuilleton dit « Bolkenstein » à ses débuts semble en voie de conclusion. C'est une bonne chose sur le fond... et la forme aussi car s'il ne manquait pas d'intérêt il n'était simple pas non plus.*

*Sinon en général moins de Brèves, car nous tâchons de regrouper l'info dans des dossiers thématiques pour vous éviter les « déplacements »..*

---

## ASH du 1<sup>er</sup> février 2008 – 08 036

### Prestations familiales et de logement

**Au 31/12/06 : + 0,3 % de familles** bénéficiaires par rapport à 05, et « nb bénéficiaires prestations liées à monoparentalité continue de progresser »

**Même date : 6 millions de personnes** bénéficiaient des aides au logement, chiffre en baisse.

Revalorisation plus faible que l'évolution revenus, absence revalorisation barèmes et durcissement des conditions abattement de ressources si chômage

DREES – E & R n° 621 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

### Observatoire national des populations « majeurs protégés » - Rapport 2006 - Dispo sur [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

53,1 % sont des hommes

15 % ont une activité pro, 48 % un revenu de solidarité, 18 % vivent en couple, 26 % se sentent isolés et 30 % ont été hospitalisés dans l'année

### Mme Bachelot annonce : une mission sur les relations de la puissance publique avec le monde associatif (devant la CPCA)

Evolution du CNVA, clarification modes financement, agréments ... conclusions fin mai.

### Traité de Lisbonne : le Collectif SSIG se réjouit de nouvelles perspectives

« Le traité réformateur contribue à relancer le débat sur des bases nouvelles » ; est introduit « **un mode d'emploi du principe de primauté** des missions d'intérêt général sur les règles de concurrence.

Est laissé pouvoir aux autorités nationales et locales de « fournir, faire exécuter, organiser » ces services.

---

## ASH du 08 février 2008 – 08 055

### 10 700 suicides en 2005 : stabilisation depuis 99

### Chez les jeunes diminution de 41 % depuis 1993

Le lien addictions / suicide n'est pas assez étudié

Les 30-59 ans représentent 60 % de l'ensemble

Evolutions de 79 à 01 sur [www.infosuicide.org](http://www.infosuicide.org)

Mme Bachelot a annoncé l'installation d'un comité pluridisciplinaire (mars) : réfléchir sur le futur plan national de prévention du suicide

De toute façon formation au repérage et prise en charge crise, notamment intervenants addictologie

### Une proposition de loi pour élargir l'usage du chèque-emploi associatif – adoptée en 1<sup>er</sup> lecture

L'étendre aux assoc's employant jusqu'à 9 ETP (3 actuellement) ; plus de 43 000 assoc's y adhèrent Avec le projet pourrait concerner 200 000 salariés

### Les rapports « Ritter » et « Bur » disent oui à l'inclusion du secteur médico-social dans le périmètre de compétences des futures ARS (09)

« En fonction du périmètre des ARS, la question de la pérennité des DDASS et DRASS est posée »

[www.assemblée-nationale.fr](http://www.assemblée-nationale.fr)

---

## ASH du 15 février 2008 – 08 055

### Nullité du licenciement du salarié ayant dénoncé » des faits de maltraitance.

La DGAS y revient avec une note d'info

DGAS/SD5D/2007/456 du 26/12/07, à paraître BO

### Rapport annuel de la Cour des comptes

Examine notamment « L'évolution des services aux demandeurs d'emploi » [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)

---

## ASH du 22 février 2008 – 08 062

### Les interruptions volontaires de grossesse en 2005

Globalement stables : 206 000 = 14,3 pour 1000 femmes de 15 à 49 ans.

DREES – E & R n° 624 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

### Le Conseil emploi, revenus et cohésion sociale

S'intéresse aux services à la personne : **1,2 million d'emplois en 2006 dont 58 % de femmes** ; « développement quantitatif indéniable » mais des emplois encore souvent au bas de l'échelle sociale

S'interroge sur la pertinence du soutien public actuel - [www.cerc.gouv.fr](http://www.cerc.gouv.fr) - rubrique « rapports »